

***l'Anti*capitaliste**

n°519 | 23 avril 2020 — 1,50€

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

**POUR SORTIR DE LA CRISE SANITAIRE ET SOCIALE
CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES
CONTRE LE TRAVAIL INUTILE ET FORCÉ**



**NOS SOLIDARITÉS
NOS MOBILISATIONS**

Dossier

**Le capitalisme face
à une crise économique
majeure** Pages 6 et 7

ÉDITO

Mise à pied d'un inspecteur
du travail: une attaque contre
toutes les salariéEs Page 2

PREMIER PLAN

Coronavirus. Au mépris de
la vie des migrantEs
Page 3



ACTU INTERNATIONALE
Venezuela. Trump impitoyable
avec le peuple vénézuélien
Page 5

LIBRE EXPRESSION
Entretien avec Mélanie Louis,
responsable des programmes
Asile à l'ACAT Page 12



édito

Par **COMITÉ INSPECTION DU TRAVAIL ÎLE-DE-FRANCE**

Mise à pied d'un inspecteur du travail: une attaque contre touTEs les salariéEs

Anthony Smith est inspecteur du travail dans la Marne, ancien secrétaire du syndicat CGT du ministère du Travail et représentant au Conseil national de l'inspection du travail. Depuis le 15 avril, à l'initiative du président du conseil départemental, il est mis à pied dans l'attente d'une procédure disciplinaire pour avoir tenté d'imposer la fourniture de masques à des aides à domicile. Après plusieurs lettres d'observations restées sans effet, il a engagé une procédure de référé contre une entreprise d'aide à domicile qui ne protégeait pas suffisamment ses salariéEs, afin d'obliger l'employeur à prendre toutes les mesures de prévention nécessaires. Il a aussi adressé des lettres d'observations à des entreprises de la grande distribution. Ce qui lui est reproché, c'est d'avoir agi contre l'avis de sa hiérarchie qui ne souhaitait pas qu'il continue à faire son travail et surtout qu'il s'attaque à un gros employeur de la région. Depuis le début de la crise sanitaire, la hiérarchie du ministère du Travail tente de faire taire l'inspection du travail. D'abord, les agentEs de contrôle et le service public ont été mis en confinement forcé, sans que touTEs aient accès à des équipements de protection pour aller en contrôle, sans outils fonctionnels pour le travail à distance et le plus souvent sans redirection des appels téléphoniques pour les salariéEs qui auraient des urgences à signaler. Ensuite est venu le temps des menaces, avec une note de la Direction générale du travail qui a interdit les contrôles inopinés en entreprise et rendu obligatoire la validation préalable de toute action significative de l'agentE par sa hiérarchie.

La priorité du pouvoir n'est pas la protection des salariéEs, ni le sort des soignantEs. Et le gouvernement ne veut surtout pas que les tribunaux, et plus largement l'opinion publique, s'aperçoivent que derrière les grands discours appelant à l'unité nationale et au soutien des soignantEs, on laisse les aides à domicile s'exposer au virus et, en même temps, on laisse inévitablement le virus se propager et faire des victimes chez les plus vulnérables. Il faut en finir avec ce gouvernement de criminels au service du patronat, organiser la riposte dès maintenant, malgré le confinement, et rappeler à tous les travailleurs qu'ils et elles n'ont pas à aller travailler et s'exposer au virus, qu'ils et elles peuvent exercer leur droit de retrait et refuser de se mettre en danger.

BIEN DIT

Le projet de bracelet électronique virtuel que représente l'application StopCovid n'est pas une réponse au Covid-19 : c'est une démarche idéologique destinée à limiter les libertés des personnes selon une logique reposant à la fois sur la culpabilisation méritocratique des individus, et sur le fantasme d'une technologie permettant de les contraindre par la norme, la surveillance et la sanction.

JEAN-BAPTISTE SOUFRON (avocat), libération.fr, 19 avril 2020.

Cette accélération s'inscrit dans la continuité directe de ce que Macron impulse depuis le début de la crise, quelle que soit la tonalité de ses discours : faussement rassurant avant le 13 mars, guerrier le 16 mars, protecteur puis conrtr, mais toujours dissimulateur. 20000 mortEs plus tard, ce pouvoir a décidé de faire passer le bolido fou de l'appareil économique de la 1^{re} à la 6^e vitesse, en nous avertissant qu'il va y avoir de la casse... Sans blague ! Qu'importent les signaux d'alerte des scientifiques et des médecins qui avertissement que, le virus continuant de circuler, le risque d'une deuxième vague épidémique nous guette. Avec une double certitude : les soignantEs, ainsi que toutes celles et ceux qui permettent par leur travail quotidien (employéEs du commerce, des services de nettoyage, des transports, etc.) que la vie en période de confinement continue, même bouleversée, sont épuisés et ne pourront tenir le choc physique et psychique d'une deuxième vague ; les populations qui seraient de nouveau les plus nombreuses victimes seraient les habitantEs des quartiers populaires, les premiers à retourner s'entasser dans des transports où il serait impossible de respecter les distances barrières, et à reprendre des emplois pénibles sans conditions de protection adéquates sur des chantiers, dans des usines, des centres logistiques ou des activités informelles. Sans parler des écoles, collèges et lycées dont la réouverture sans moyens de protection transformerait les élèves, leurs enseignantEs et tout le personnel de vie scolaire et d'entretien en incubateur du virus.

Les solutions viennent d'en bas
Un tel scénario est irresponsable et doit être contrecarré par tous les moyens que nous pouvons imaginer et développer. Le bilan de ces derniers mois est éclairant : les mesures d'en haut, qu'elles soient gouvernementales ou patronales, ont pour seul effet la mise en danger qui, de plus, est imposée par la culpabilisation et la menace de la répression policière et judiciaire. Tout ce qui a préservé des vies, tenté de rendre le confinement moins insupportable résulte de l'action des salariéEs et de la population : celles et ceux qui sont allés bosser tous les jours parce que leur activité était indispensable ; celles et

POUR SORTIR DE LA CRISE SANITAIRE ET SOCIALE, CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES, CONTRE LE TRAVAIL INUTILE ET FORCÉ

Nos solidarités, nos mobilisations

Avec plus de 20000 mortEs après cinq semaines de confinement, un des pires bilans de politique sanitaire en Europe, le gouvernement met un coup d'accélérateur à sa politique criminelle, dont le principal moteur est la défense des intérêts des entreprises françaises dans une concurrence mondiale qui va se déchaîner.



ceux qui se sont mis en droit de retrait pour imposer à La Poste par exemple, l'arrêt d'activités non essentielles, ou faire condamner Amazon ; celles et ceux qui mettent en place des chaînes de solidarité pour produire et acheminer le matériel qui manque aux soignantEs ; celles et ceux qui, dans les cités des quartiers populaires, assurent la solidarité pour empêcher les plus faibles de rester isoléEs et permettre à des milliers de familles de se nourrir... et il faut ajouter celles et ceux qui vont dans les squats, les campements ou dans la rue, à la rencontre des migrantEs et des personnes sans domicile pour les aider à se soigner et ne pas mourir de faim. Ces actions sont aujourd'hui des « réflexes de survie ». L'enjeu est qu'elles deviennent un projet politique pour sortir de ce confinement imposé par la faillite du gouvernement, sans payer la crise économique dont la crise sanitaire a accéléré le déclenchement et démultiplié les effets. Le NPA met en discussion avec les équipes politiques, syndicales, associatives mais aussi avec toutes celles et ceux qui font vivre ces actions de solidarité, des axes revendicatifs autour desquels nous

pensons construire et imposer un programme d'urgence sociale et démocratique, que nous pourrions notamment populariser à l'occasion du 1^{er} Mai :

Urgences sanitaires pour enrayer l'épidémie et soigner les malades

- Distribution du matériel médical de protection (masques, gel...);
- Tests de dépistage gratuits et systématiques;
- Augmentation immédiate des budgets hospitaliers (réouverture des 100000 lits supprimés depuis 20 ans et recrutements massifs de 120000 personnes sous statut);
- Réquisition et socialisation de l'ensemble des industries produisant le matériel médical, ainsi que des établissements de santé privés;
- Réquisition d'entreprises de fabrication et réorientation de leur production vers le matériel médical manquant;
- Continuité des soins pour toutes les pathologies graves.

Urgences sociales pour enrayer les reculs pour le monde du travail

- Mise à l'arrêt des lieux de production et de services pour les secteurs

non essentiels, avec maintien du salaire pour l'ensemble des salariéEs quel que soit leur statut ;
- Respect du droit de retrait pour touTEs les salariéEs en cas de crainte pour leur santé ou celle de leurs proches ;
- Indemnisation intégrale à hauteur du salaire en cas de chômage partiel ou de confinement ;
- Versement du salaire intégral en cas d'arrêt pour garde d'enfant ou pour protection préventive ;
- Interdiction des licenciements et suppressions d'emplois (y compris les intérimaires et vacataires) ;
- Interdiction de remettre en cause les congés acquis (annuels ou RTT) ;
- Abrogation des mesures pénalisant toujours plus les chômeurEs.

Urgences sociales pour des conditions de vie dignes malgré le confinement

- Réquisition des logements vides (pour la mise à l'abri en particulier des SDF, réfugiéEs, femmes et enfants victimes de violences...);
- Moratoire sur les loyers et factures d'énergie ;
- Organisation de la distribution alimentaire pour pallier la baisse d'activité des associations caritatives ;
- Fermeture des CRA, levée de toutes les restrictions sur l'accès aux soins pour les migrantEs, régularisation des sans-papiers ;
- Maintien effectif du droit à l'avortement ;
- Des moyens pour les associations qui luttent contre les violences faites aux femmes et les LGBTI-phobies ;
- Réouverture de tous les services psychiatriques ;
- Libération d'un maximum de prisonnierEs ;
- Contre les amendes et l'application libéricide Stop-Covid.

Cathy Billard

À la Une

Un monde à changer

LE PREMIER MINISTRE « ENTEND » MAIS SE FOUT DE TOUT LE MONDE

À l'époque de la monarchie absolue, le roi convoquait les États généraux quand cela lui convenait (en fait quand il souhaitait créer de nouveaux impôts), écoutait les doléances des représentants et en faisait ce qu'il voulait. Il y avait aussi le Parlement de Paris qui pouvait faire obstacle aux textes souhaités par le roi, mais en cas de mauvaise volonté des parlementaires, le monarque pouvait imposer sa volonté. Donc, en fait, aux 17^e et 18^e siècles, ces assemblées soit ne siégeaient plus, soit avaient seulement le droit de parler. Ceci jusqu'à la crise qui devait déboucher sur la Révolution française ; on connaît la célèbre phrase attribuée à Mirabeau : « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. »

À observer ce qui est en train de se jouer sur le traçage des données de téléphone, on se croirait revenu aux temps de la monarchie. Lundi 20 avril, Édouard Philippe a tenu une réunion téléphonique avec les chefs de parti dont beaucoup ont demandé que soit organisé un vote au Parlement. À la suite de cette réunion, « le Premier ministre a dit qu'il entendait les demandes (de vote) et qu'il y aurait des discussions à ce sujet », a

expliqué son entourage à l'AFP, en précisant cependant qu'aucune décision n'était encore prise : « Il n'a pas dit non, il n'a pas dit oui ». Certes, avec les godillots de La République en marche et du Modem, le gouvernement court peu de risques à accepter un vote. Celui-ci aura finalement lieu la semaine prochaine, mais le problème demeure : il ne paraissait pas évident à ceux qui nous gouvernent que les députéEs puissent voter ! Alors que cela devrait être obligatoire pour un sujet aussi lourd de menaces... Comme le déclare un communiqué signé par notamment la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France : « En matière de lutte contre la pandémie et notamment de fin de confinement, il semble que le gouvernement tente de masquer ses manques et ses erreurs avec des outils technologiques présentés comme des solutions miracles. Et alors que leur efficacité n'a pas été démontrée, les dangers pour nos libertés sont eux bien réels. » Décidément, il faut en finir avec ce régime et cette Constitution où les gouvernements en sont au point de ne même plus faire voter les députéEs tant sur les données téléphoniques que sur l'autorisation d'horaires de travail allant jusqu'à 60 heures par semaine.

ÉDUCATION Non à un retour à l'école prématuré et dangereux

L'annonce par Macron de la réouverture « progressive » des crèches, écoles, collèges et lycées à partir du 11 mai a surpris tout le monde. Elle a aussi fortement inquiété les élèves, parents et personnels de l'éducation qui se sentent sacrifiés à l'aune des intérêts économiques.

Un gouvernement qui joue avec nos vies

Il est toutefois particulièrement hypocrite de la part de Macron d'utiliser les inégalités sociales et les violences intrafamiliales comme prétexte pour rouvrir les écoles dès le 11 mai, contre l'avis, entre autres, de l'ordre des médecins ou de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires. En fait, comme chacunE l'a compris, il s'agit avant tout de permettre aux entreprises qui ne l'avaient pas encore fait de faire pression sur leurs salariéEs pour qu'elles et ils reprennent le travail le plus vite possible. Les profits n'attendent pas et se moquent bien des morts. La date du 11 mai est d'ailleurs à relier à celle du 1^{er} mai, date à laquelle les parents obligés de garder leurs enfants à domicile seront contraints de se mettre en chômage partiel.

« Sans nous le 11 mai »

C'est la formule qui a cristallisé l'opposition des personnels de l'Éducation nationale à cette mesure totalement irresponsable sur le plan sanitaire. Une formule qui a pu être caricaturée, ici ou là, comme corporatiste, alors qu'elle cache aussi



semaines, avec des groupes réduits, « peut-être » à 15 élèves.

Il reste en réalité beaucoup de flou, alors qu'on est à moins de trois semaines du début annoncé de la réouverture. Le plan lui-même se compose essentiellement de mesures superficielles, qui ne coûtent rien, et qui risquent d'aggraver encore les inégalités territoriales, puisque



son parmi les plus en danger sont en passe d'être présentés comme le vrai danger. Hier terroristes potentiels, aujourd'hui vecteurs potentiels de la maladie ! Plus que jamais la question d'exiger la liberté de circulation est un enjeu

le maître mot est de laisser le pouvoir aux recteurs et aux directeurs académiques. Quant à la liberté laissée aux familles de choisir entre retour en classe et école à la maison, elle est illusoire pour les familles les plus défavorisées. Une fois encore, ce sont les mêmes qui devaient prendre tous les risques, y compris pour leur santé et celle de leurs enfants.

Une mobilisation à construire

Il faut donc espérer que l'on fera reculer le gouvernement sur la date du 11 mai. L'exemple du Québec a montré que c'était possible. Mais une chose est certaine : gagner quelques semaines ou quelques mois ne sera vraiment utile que si on utilise ce temps pour construire une mobilisation et obtenir de vraies mesures, en moyens et en postes, pour la réouverture des écoles. Enfin, si nous refusons le 11 mai de Macron et Blanquer, c'est parce que nous pensons qu'un autre déconfinement est nécessaire. Non pas celui qui remet en priorité les salariéEs et les élèves au travail, mais celui qui nous rend nos libertés individuelles et politiques.

Raphaël Alberto

Le chiffre – 37,63 dollars

C'est le prix (négatif) auquel s'échangeait, lundi 20 avril, le baril de pétrole brut sur les marchés à terme aux États-Unis. Une chute qui s'explique par l'effondrement de la demande et par la saturation des capacités de stockage. Le capitalisme dans toute sa rationalité...



À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

SUR FACEBOOK
@anticapitaliste.presse

SUR TWITTER
@Lanticapitalis1

SUR INSTAGRAM
@l_anticapitaliste

NO COMMENT

Nous sommes un peuple qui travaille, qui aime le travail et qui trouve sa dignité dans le travail.

BRUNO LE MAIRE, LCP, 17 avril 2020.

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication, SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6500 exemplaires

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

CORONAVIRUS

Au mépris de la vie des migrantEs

Aux frontières de l'Union européenne (UE), la politique raciste des États contre les migrantEs ne désarme pas.

En France, la lutte contre la pandémie du coronavirus gérée de façon calamiteuse par le gouvernement a cependant imposé des mesures de confinement pour protéger une majorité de la population. Une préoccupation dont ont été exclues dès le départ les populations les plus fragiles et en particulier les migrantEs. Dans

les centres de rétention administrative (CRA), où les retenuEs sont contraints de vivre dans des conditions sanitaires indignes propices à la propagation du virus, il a fallu des semaines de luttés, des grèves de la faim soutenues par des associations et des collectifs d'avocats, comme à Cornebarrieu, Oissel, Vincennes ou au Mesnil-Amelot, pour arriver à faire éclater au grand jour le scandale. Plusieurs CRA ont été ainsi vidés par décision de justice, mais pas tous parce que l'enfermement est une pièce maîtresse de l'arsenal répressif de l'État contre les étrangerEs. Le Conseil d'État a même donné sa bénédiction à cette politique mortifère. Saisi par de nombreuses associations, il a refusé, le 27 mars, la

fermeture des CRA, balayant d'un revers de main le risque sanitaire, une fermeture pourtant préconisée par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) et la Contrôleuse des lieux de privation de liberté (CGLPL).

Dans les CRA, la lutte continue : fermeture immédiate !

Samedi 11 avril, plus de 150 migrantEs étaient encore retenus, alors que des cas avérés de contagion au Covid-19 ont été détectés et que les mesures sanitaires sont loin d'être prises y compris pour les personnels, comme en témoignent plusieurs éluEs admis à visiter le CRA du Mesnil-Amelot. Face à cet acharnement raciste et aux mesures punitives qui se multiplient

immédiate et la régularisation de tous les sans-papiers.

Ouvrons les frontières : liberté de circulation !

Mais cette crise sanitaire a aussi d'autres impacts tragiques pour toutes celles et tous ceux qui quoi qu'il arrive tenteront de fuir leur pays et de trouver un abri ailleurs. En Méditerranée, les tentatives de traverser continuent mais les refoulements en pleine mer continuent également, notamment dans la zone de recherche et de sauvetage de l'île de Malte. Les autorités de coordination de sauvetage maltaises y collaborent avec les garde-côtes libyens afin qu'ils viennent récupérer les bateaux et repoussent les personnes exilées vers l'enfer des lieux d'enfermement. Documentés par l'association AlarmPhone, ces refoulements brisent plusieurs

règles du droit international dont le principe de non-refoulement et le renvoi vers des États où existent des risques de traitements inhumains et dégradants.

La fermeture des frontières est présentée comme la solution miracle contre la pandémie – la France a même prévu de maintenir cette mesure jusqu'à fin décembre. Mais, d'une part, cette mesure est parfaitement illusoire concernant la gestion de la pandémie sans la mise en œuvre de vrais moyens sanitaires (protection, traitements, vaccins...) au niveau de l'Europe et du monde – qui passe aussi par la solidarité avec les pays les plus fragiles. D'autre part, prétendre vouloir « protéger » l'espace Schengen n'est qu'un mensonge cynique : alors qu'aujourd'hui c'est à l'intérieur de cet espace que, en dehors des États-Unis, la contagion est la plus forte, celles et ceux qui

DR

FRANÇAFRIQUE

Macron et la dette africaine: de la poudre de perlimpinpin

Lors de son allocution télévisée le 13 avril, Emmanuel Macron a fait une déclaration étonnante: « Nous devons aussi savoir aider nos voisins d'Afrique à lutter contre le virus plus efficacement, les aider aussi sur le plan économique en annulant massivement leur dette. »

Derrière les effets d'annonce, qu'en est-il vraiment ? Peut-on compter réellement sur Macron pour annuler gentiment et sans contrepartie les dettes des États africains ?

Les États africains en première ligne dans la crise de la dette qui vient

Les pays d'Afrique sont en première ligne dans la crise du coronavirus: leurs systèmes de santé sont encore plus déplorables que ceux des pays du Nord, et la crise économique les frappe de plein fouet avec des fuites massives de capitaux et la chute des prix des matières premières (pétrole, coton, cacao, cuivre...) qui représentent une grande partie de leurs exportations, mais aussi des recettes fiscales des États. Après s'être à nouveau fortement endettés depuis 2010¹, ils voient leurs marges de manœuvre budgétaires se réduire, au moment même où ils cherchent à limiter la violence de la crise sanitaire et économique en cours. Le ministre français de l'Économie Bruno Le Maire a même récemment parlé de risques de pénuries alimentaires, dans un contexte où, avec des exportations en baisse, ces pays peinent à financer leurs importations de produits alimentaires finis. La crise de la dette approche et aura des conséquences désastreuses sur les populations.

De l'«annulation de la dette des États» au «moratoire» sur les intérêts de la dette

La dette publique et privée des pays dominés est un instrument essentiel de l'impérialisme, pour au moins deux raisons: elle permet aux capitalistes des pays les plus avancés de prélever, par l'intérêt payé sur cette dette via la taxation des salariéEs et de la paysannerie, une partie de la plus-value créée dans ces pays. Elle leur permet aussi d'exercer une pression sur les politiques étrangères et douanières de ces États. La dette publique du continent africain est aujourd'hui détenue à 35% par les institutions «multilatérales» comme la Banque mondiale ou le FMI, à 20% par la Chine et à 32% par des entités du capital financier, par exemple des «fonds vautours» qui spéculent sur la dette des pays les plus endettés. Macron ne pourra donc pas annuler seul la dette publique des États africains puisque l'État français n'en détient qu'une infime partie, ce qui veut dire que son annulation n'aurait qu'un très faible impact. De plus, les «fonds vautours» ne se priveront pas, comme ils l'avaient fait lors du défaut de paiement argentin en 2001, d'attaquer ces États en justice pour récupérer la mise! L'annonce de Macron d'«annulation de la dette des États» s'est aussitôt transformée en «moratoire» qui concerne uniquement un projet de suspension par le FMI et les pays du «Club de Paris»² des intérêts de la dette de 19 pays d'Afrique.

Face à l'impérialisme, la répudiation totale des dettes sans contreparties!

Il s'agit en réalité pour Macron de trouver, malgré les difficultés, un moyen d'offrir des conditions favorables de restructuration de la dette de ces États afin d'obtenir en contrepartie des contrats commerciaux pour les multinationales françaises et donc de réaffirmer l'impérialisme français sur le territoire face à l'influence croissante de la Chine. Nos dirigeants ont aussi en mémoire la série de révoltes populaires observées dans différents pays d'Afrique subsaharienne lors de la crise de 2008 et cherchent à éviter un potentiel embrassement, prévisible si la pénurie alimentaire se confirme et que la récession fait exploser le chômage. Mais même de ce point de vue, les annulations de dette ne seront que partielles puisque cela impacterait les marchés financiers occidentaux, et Bruno Le Maire a déjà temporisé en précisant que cela se ferait «au cas par cas»...

Rémi Grumel

1 - De 2010 à 2018, le poids de la dette publique sur l'ensemble du continent africain est passé de 35% à 60% du PIB du continent.

2 - Le «Club de Paris» est une organisation internationale informelle qui regroupe 19 États capitalistes avancés (dont la France, les États-Unis et le Japon) et détenteurs de dettes.

CORONAVIRUS Un énième ennemi étranger de la Turquie contre lequel «unir la nation»

«Ceux qui critiquent les précautions contre la pandémie mènent une guerre contre leur propre pays. [...] D'autres pays ne permettraient pas ce genre de publications, même durant une journée. Ces organisations terroristes, les médias, les organisations politiques qui tentent de démoraliser notre nation, seront noyés dans la haine de notre nation.»

Ainsi s'est exprimé le président Erdoğan, après que son gouvernement a reçu de sévères critiques de la part du chef du principal parti d'opposition concernant sa politique face à la pandémie.

Gouvernement autoritaire

Cette citation résume à grands traits la réponse du gouvernement turc à la pandémie de Covid-19. Tout d'abord tout contrôler de manière centralisée, y compris le flux d'informations, et déclarer que quiconque critique la politique du gouvernement est un terroriste ou un traître. Ensuite, maintenir la marche de l'économie comme d'habitude, même si cela détruit des vies de travailleurEs. Le président du « Foreign Economical Relations Board », l'un des représentants des grandes entreprises, a déclaré qu'« un couvre-feu ou une lock-out aura des résultats dévastateurs pour les entreprises et mettrait le pays au bord du chaos ». Le gouvernement a toujours suivi avec zèle cet avis du grand capital. Bien qu'il y ait des rappels constants à tout le monde de rester à la maison, aucune mesure n'a été prise pour protéger ceux qui vont travailler tous les jours, travaillent dans des usines avec des milliers d'autres collègues et utilisent les mêmes locaux, les



WIKIMEDIA COMMONS

mêmes bus, les mêmes cantines, les mêmes vestiaires. Cela a des conséquences mortelles pour les travailleurEs. Une coalition de la société civile nommée « Occupational Health and Safety Assembly » a recueilli les noms de 52 travailleurEs décédés après avoir été infectés par le Covid-19 sur leur lieu de travail; ces données ont été compilées sur la base des informations publiées dans les journaux, de sorte que le nombre réel devrait être encore plus élevé. Il y a eu quelques arrêts de travail spontanés contre cette situation, en particulier dans les secteurs de la construction et de la métallurgie, mais ils sont restés pour la plupart isolés et fragmentés. En raison de ces arrêts de travail, le gouvernement de la ville industrielle d'Izmit a publié un décret disant que « toutes les manifestations, y compris

les arrêts de travail, sont interdites pendant la pandémie ». Les réactions ont été telles que, plus tard, ils ont retiré cet article du décret.

Plan de soutien au capital

De nombreux lieux de travail ont fermé en raison des effets économiques de la pandémie. La Turquie étant le principal exportateur d'automobiles vers l'Union européenne, toutes les usines automobiles ont maintenant été fermées. Afin de reporter les effets économiques de la crise, le gouvernement a également préparé un plan de relance, bourré des mesures de soutien au capital, qui, selon les annonces officielles, représenterait un montant global de 100 milliards de livres turques (13,4 milliards d'euros). Comme presque tous les autres pays d'Europe, la Turquie a également introduit une prestation temporaire qui couvrira au maximum 60% du salaire avec une limite maximale de 4 380 livres turques, environ 580 euros par mois, lorsque les salariéEs ne travaillent pas. Mais cela ne concerne que les travailleurEs ayant un certain nombre de jours dans le système de sécurité sociale. Le 16 avril, le Parlement a adopté une nouvelle législation qui permettra aux employeurs d'imposer des congés sans solde sans le

consentement des travailleurEs: dans ce cas, le gouvernement paiera une aide au revenu de 1168 livres turques, soit environ 155 euros par mois. Ce montant est inférieur au loyer de la plupart des travailleurEs. Malheureusement, il n'y a même pas eu de réelle opposition à ces mesures en raison de la faiblesse et de la désorientation de la gauche en Turquie depuis de nombreuses années.

Pas d'amnistie pour les prisonniers politiques

Une autre mesure appliquée par le gouvernement face à la pandémie a été une amnistie pour les prisonniers, mais ce n'est pas une amnistie générale: cette loi a libéré des violeurs, des assassins, des chefs de la mafia, mais pas les journalistes arrêtés ou les membres de l'opposition comme Selahattin Demirtaş (député et co-président du HDP, parti démocratique du peuple), devenu le symbole de ceux qui critiquent une telle amnistie. Parmi ceux qui ont été libérés, il y a un nom significatif: celui d'Alaattin Çakıcı, chef notoire de la mafia et l'une des figures éminentes des « Loups gris », groupe ultra nationaliste, qui a été arrêté en France en 1998 et est tenu responsable de 41 meurtres. Lors de la libération de Çakıcı, les réseaux sociaux étaient pleins de manifestations de joie et d'excitation où des gens proclamaient que « maintenant le loup est sorti, les traîtres doivent se cacher. »

Metin Feyyaz, traduction Henri Wilno

ALGÉRIE Une gestion autoritaire de la crise sanitaire

L'épidémie du coronavirus a été annoncée par les autorités algériennes le 25 février. Le virus aurait été introduit par un ressortissant Italien qui a été immédiatement placé en quarantaine. Ce dernier a fini par regagner son pays au bout de quatre jours d'isolement. Ce sont des ressortissants algériens résidant en France et en visite familiale en Algérie qui sont à l'origine du premier foyer de l'épidémie dans la ville de Blida à compter du 1^{er} mars.

Le ministre s'est dans un premier temps contenté d'ordonner au personnel médical et paramédical dans tous les hôpitaux à travers le territoire national de porter des masques de protection et de se tenir en alerte dès que des cas de fièvre sévère sont signalés ou enregistrés. Comme s'il s'agissait d'un problème relevant strictement du secteur de la santé. Pourtant la population n'a pas tardé à montrer des signes d'inquiétude.

Défaillances de l'État

C'est finalement le 21 mars, par le biais d'un décret exécutif n°20-69, que le gouvernement a ordonné l'arrêt des activités commerciales à l'exception des services publics vitaux. Il décidait également de la mise en congé exceptionnel rémunéré pour une période de 14 jours renouvelable d'au moins 50% des effectifs de chaque institution et administration publique. Cette mesure sera élargie au secteur économique public et privé à compter du 24 mars et renouvelée depuis.

Pendant presque un mois, les personnels de santé toutes catégories confondues ont été mis sous pression. Souvent démunis de moyens pour faire face à l'épidémie, certains d'entre elles et eux ont frôlé la dépression. De son côté, le pouvoir rassure sur la disponibilité des moyens de protection, ce que



DR

malheureusement la réalité dément. Ce sont les citoyenEs, dans un esprit hirakiste, qui ont suppléé à la défaillance de l'État en produisant des masques, des sas de désinfection et autres caissons hermétiques pour le transport de malades. Aujourd'hui même, et contrairement aux déclarations triomphalistes du ministre de la Santé, les masques sont toujours introuvables dans les pharmacies.

Gestion bureaucratique de l'information

Devant la panique qui s'est emparée de la population et principalement des milieux hospitaliers, le chef de l'État a menacé de sanctions toute personne qui diffuserait de fausses informations relatives au Covid-19 sur les réseaux sociaux dans le but de semer la panique. Depuis lors,

les professionnels de la santé ne s'expriment plus que sous couvert d'anonymat. La crise sanitaire met en cause en premier lieu les politiques de santé publique menées dans le pays. Il ne faut donc pas s'attendre à une transparence sur les chiffres concernant la pandémie.

S'appuyant sur l'occasion donnée par la pandémie, le chef de l'État a annoncé la réforme du secteur de la santé par la création d'une agence nationale de sécurité sanitaire qui sera investie des pleins pouvoirs et qui ne dépendra que de lui. Cette agence est présentée comme la solution magique au problème de notre secteur de santé. Il faut rappeler qu'un pays comme la France est bardé d'institutions similaires qui se sont avérées impuissantes et totalement inefficaces devant la pandémie.

Hocine G.

VENEZUELA Trump impitoyable avec le peuple vénézuélien

Le Venezuela connaît une crise multiple, à la fois politique, économique et sociale, depuis maintenant plusieurs années, qui risque de s'aggraver avec le coronavirus.



WIKIMEDIA COMMONS

de la justice et deux juridictions fédérales ont annoncé des poursuites pour narcotrafic contre Nicolás Maduro et une dizaine d'autres dirigeants vénézuéliens, et offrent 15 millions de dollars pour toute information permettant l'arrestation ou la condamnation du chef de l'État vénézuélien. Une accusation qui n'est qu'un prétexte, comme les États-Unis en ont utilisé de nombreux dans leur histoire, pour justifier leurs ingérences impérialistes.

Pression maximale

Le 1^{er} avril, le commandement Sud des États-Unis, c'est-à-dire leur force militaire pour la Caraïbe et l'Amérique latine, a été déployé par Donald Trump au large des côtes vénézuéliennes. Cet acte s'inscrit dans la doctrine trumpienne de la « pression maximale » destinée à terroriser les gouvernements non subordonnés à Washington sans

déclencher une guerre que l'Oncle Sam n'a vraisemblablement pas les moyens politiques et militaires de mener à bien.

La veille, les États-Unis avaient hypocritement proposé une « transition démocratique » au Venezuela avec un gouvernement sans Nicolás Maduro ni Juan Guaidó, envers lequel ils pourraient éventuellement lever leurs sanctions draconiennes. Il est évident que cette proposition n'est pas sérieuse, que ce n'est pas à Washington de décider qui doit détenir le pouvoir à Caracas mais les VénézuélienEs eux-mêmes. La pseudo-proposition de l'administration Trump n'avait vocation qu'à semer la division parmi les hiérarques qui entourent Nicolás Maduro. Au-delà de ces manœuvres militaro-médiatiques, les sanctions économiques étatsuniennes restreignent de plus en plus les

CORONAVIRUS Un mois de pandémie dans le sous-continent indien

Si les gouvernements de la région ont eu des postures et des politiques différentes par rapport à l'épidémie, ils ont le même rapport à la presse. Au-delà des images virales des réseaux sociaux, les informations manquent. Compliqué notamment d'appréhender l'ampleur d'émeutes de la faim déjà attestées dans des grandes villes pakistanaises.



WIKIMEDIA COMMONS

envoyés par les travailleurEs expatriés. Les syndicats font également remonter de nombreuses plaintes relatives à des salaires impayés et des licenciements de salariéEs. Dans les mines indiennes restées ouvertes, les salaires ont été drastiquement réduits. Au Bangladesh, les ouvriers du textile ont manifesté pour réclamer leurs salaires impayés – et l'annulation des commandes des grandes firmes a déjà entraîné le licenciement d'un million d'entre elles. Le gouvernement indien annonce vouloir modifier la législation de 1948, déjà amendée en 2016 et depuis longtemps dans le viseur des patrons. Cette loi limite l'activité d'un adulte à 48 heures de travail hebdomadaires, durée à partir de laquelle s'ajoutent des heures supplémentaires. Il faudrait passer à 12 heures par jour et 72 heures par semaine. Le but proclamé est de satisfaire les besoins en nourriture et en médicaments de la population;

«À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles»

Vingt millions d'emplois seraient déjà supprimés au Pakistan. À la crise sociale dans le sous-continent, s'ajoute la diminution des fonds

exportations de pétrole et les importations d'essence (la production vénézuélienne ayant besoin d'être raffinée) ainsi que des produits de santé les plus élémentaires.

Une politique impérialiste criminelle

L'acharnement étatsunien ne doit pas pour autant innocenter Nicolás Maduro. Sa responsabilité dans l'effondrement économique du pays et dans le délabrement du système de santé est majeure. La volonté d'une gestion autoritaire de la crise sanitaire est présente: mi-mars, un infirmier, Rubén Duarte, était arrêté pour avoir exigé des gants et des masques; le 11 avril, des indigènes wayuu avaient dispersés violemment pour avoir protesté pour un manque d'aliments, de médicaments et d'eau potable... La politique impitoyable de Donald Trump à l'égard du Venezuela pourrait accroître encore davantage la propagation du Covid-19 dans le monde. Il s'agit clairement d'une politique impérialiste et criminelle qui doit être dénoncée comme telle. Cela n'about pas, pour autant, l'incurie des autorités vénézuéliennes. Au Venezuela comme ailleurs, la gestion de la crise sanitaire ne doit pas être autoritaire mais démocratique avec comme priorité absolue, l'approvisionnement de la population en général et des personnels soignants en particulier, des protections nécessaires à leur santé.

Pedro Huarcaya
Version intégrale sur <https://npa2009.org/actualite/international/trump-impitoyable-avec-le-peuple-venezuelien>

il s'agit surtout de compenser les problèmes de main-d'œuvre de capitalistes de divers secteurs et d'aggraver l'exploitation.

«Le scénario génocidaire s'approche»¹

L'extrême droite au pouvoir en Inde cherche à faire porter la responsabilité de l'épidémie aux musulmanEs du pays en exploitant des faits divers, notamment un rassemblement religieux antérieur au confinement. Dans la banlieue de Delhi, un hôpital privé soignant les cancers a annoncé n'accueillir des patientEs musulmans que s'ils étaient, eux-mêmes et leurs proches, testés négatifs. À Bharatpur, à 20 kilomètres du Taj Mahal, une femme musulmane sur le point d'accoucher n'a pas été admise à l'hôpital en raison de sa confession. Le nourrisson est mort.

Dans le même temps, les autorités s'apprêtent à tester massivement les vertus prophylactiques de l'hydroxy-chloroquine sur plusieurs dizaines de million d'habitantEs («volontaires») de bidonvilles de Bombay, d'où les habitantEs ne peuvent partir et où le virus fait des ravages. Le poids de l'industrie pharmaceutique indienne s'ajoute aux sympathies politiques des dirigeants des principales puissances. Trump ou Bolsonaro en tête, pour Modi. Les abjections ne sont pas dénotées.

Chris Micoles

1 - Arundhati Roy, «The situation is approaching genocidal», 17 avril.

ÉTATS-UNIS

Affrontements politiques au milieu de la pandémie

Après plus d'un mois d'arrêt d'une grande partie des États-Unis, le taux d'hospitalisation a culminé la semaine dernière, et le principal débat porte désormais sur le moment et la manière de faire redémarrer l'économie.

Une lutte a éclaté entre le président et les gouvernements de certains États, tandis que des groupes de droite ont organisé des manifestations armées exigeant une réouverture de l'économie, et que des travailleurEs ont manifesté et se sont mobilisés pour des problèmes de santé.

La maladie continue de se propager

Les hospitalisations ont culminé la semaine dernière, mais la maladie continue de se propager. Le pays comptait 728 094 cas et 34 726 décès au 19 avril. Le lockdown national s'est poursuivi. Il y a maintenant officiellement plus de 22 millions de chômeurEs; certains économistes estiment que le taux de chômage atteint 20%, indiquant que le pays est en train de plonger dans une deuxième grande dépression. La loi CARES (Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act – loi sur les aides et la sécurité économique face au coronavirus) prévoit un paiement unique de 1 200 dollars. Quelque 80 millions de personnes devraient recevoir leurs chèques de secours du gouvernement cette semaine par dépôt direct sur leurs comptes bancaires, mais 60 millions, principalement des personnes à faible revenu qui n'utilisent pas le dépôt direct, devront attendre plus longtemps pour obtenir un chèque par la poste. Le programme de prêts aux petites entreprises prévu par la loi est déjà à court d'argent après avoir dépensé 349 milliards de dollars, et de nombreuses petites entreprises restent en difficulté.

Les femmes en première ligne

Alors que certainEs travailleurEs reçoivent des secours, d'autres sont attaqués. L'administration Trump a proposé d'aider les producteurs agricoles en réduisant les salaires des travailleurEs agricoles, qui sont déjà parmi les plus bas. Trump a également proposé de réduire le régime d'avantages sociaux des salariéEs du United States Postal Service (USPS). Le Congrès n'a jusqu'à présent pas réussi à refinancer l'USPS, qui pourrait faire faillite et être contraint de fermer en juin.

La pandémie affecte les femmes de manière disproportionnée. Beaucoup sont des employées de maison, des infirmières à domicile et d'autres soignantes à faible salaire qui bénéficient d'une protection moindre. Les femmes représentent 87% des infirmières enregistrées et 71% des caissiers. Il est à craindre qu'en vertu des ordonnances de confinement au domicile, les femmes soient davantage victimes de violences domestiques. Dans le même temps, des responsables conservateurs de l'Ohio, du Mississippi et du Texas ont déclaré que les avortements étaient «non essentiels» et ont suspendu leur déroulement pendant la pandémie de coronavirus. Les tribunaux ont annulé certaines de ces ordonnances.

Lutte politique et luttes sociales

Trump continue d'entraver les efforts pour résoudre la crise sanitaire en diffusant de fausses informations. La semaine dernière, il a déclaré – contrairement à la Constitution – qu'il avait «une autorité totale» pour ordonner à la nation de revenir à la normale. Lorsque plusieurs gouvernements ont dit qu'ils ignoraient ses initiatives, Trump a reculé. Puis, lorsque des organisations de droite comme la Freedom Foundation ont organisé des manifestations – dont certaines armées – dans le Michigan, le Kentucky, le Texas, l'Oregon et Washington pour exiger la «réouverture» immédiate de ces États, Trump a tweeté son soutien. La lutte politique centrale se joue maintenant, en grande partie, entre, d'un côté, ceux qui souhaitent suivre les conseils des experts en santé pour éviter de déclencher une deuxième vague de cas de Covid, et, de l'autre, le président, de nombreux républicains et propriétaires d'entreprises, qui souhaitent relancer l'économie dès le 1^{er} mai. Des dizaines de milliers de vies sont en jeu.

La lutte sociale se poursuit également avec au moins 100 grèves sauvages depuis le début de la pandémie. La semaine dernière, des centaines de travailleurEs de McDonald's, Burger King, Domino's et d'autres restaurants ont cessé le travail pour exiger une protection de la santé. La lutte continue.

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

UNE CRISE HISTORIQUE QUI VIENT DE LOIN

C'est désormais incontestable : la pandémie mondiale du Covid-19 prend aussi la forme d'une crise majeure dans l'histoire du capitalisme.

L'année 2020 connaît la première contraction de la production mondiale depuis 1945. En effet, contrairement à la crise de 2007-2008, les pays « émergents » comme la Chine, le Brésil ou l'Afrique du Sud connaissent eux aussi une récession importante, et n'amortiront pas le choc. Aux États-Unis comme en Chine, le chômage explose à des niveaux historiques. Les prévisions de croissance n'en finissent plus d'être revues à la baisse, atteignant aujourd'hui - 8 % en France.



Le coronavirus, le déclencheur de la crise...

Depuis à peu près deux ans, une crise économique importante était attendue, y compris par des institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI). La question était : quand et par quel bout allait-elle éclater ? Les mesures de confinement prises par les différents gouvernements ont entraîné un arrêt brutal d'activité dans beaucoup de secteurs d'industrie et de services, et des problèmes d'approvisionnement pour les entreprises qui continuaient à tourner. Une bonne partie de la vente au détail a été stoppée, faisant également chuter la demande malgré le spectaculaire boom des ventes en ligne d'Amazon. Les économistes libéraux parlent alors d'un « choc exogène » qui serait la cause principale de la crise. Or ce choc intervient au moment où toutes les conditions étaient réunies pour une grande crise. Il est donc un déclencheur et un amplificateur de la crise, il lui donne son rythme, mais il n'en est pas la cause sous-jacente.

... fait éclater les contradictions d'un capitalisme en panne de profitabilité

Comme l'a montré récemment François Chesnais¹, la crise de 2007-2008 n'a pas joué son rôle de purge violente de capitaux excédentaires : des surcapacités de production se sont maintenues et accrues, par exemple dans l'industrie automobile et dans la sidérurgie, deux secteurs centraux, au passage, pour l'économie chinoise. Dans d'autres secteurs comme celui du pétrole, la surproduction était

généralisée. Les gouvernements et banques centrales ont sauvé les grandes entreprises, et les taux de profit ne se sont donc pas significativement rehaussés après la crise, faute de dévalorisation importante du capital. Il s'est ouvert alors l'une des plus longues phases historiques de stagnation de croissance.

La « suraccumulation de capital » est directement liée à cette panne de profitabilité : les investissements productifs sont faiblement rentabilisés, ce qui condamne toute hausse significative de l'investissement à être financée par l'endettement. Cet endettement a atteint des niveaux encore plus élevés en 2019 qu'au pic de 2007. Il a été encouragé par les politiques monétaires qui ont très fortement facilité le crédit. Ces derniers mois, ces contradictions se sont exacerbées et étaient devenues insoutenables, et les marchés boursiers où la spéculation avait repris bon train depuis 2012 atteignaient des sommets. La croissance et le commerce international ralentissaient, et le Japon et la France étaient déjà entrés discrètement en récession au dernier trimestre 2019. Pour toutes ces raisons, les faillites risquent d'être nombreuses, et le scénario en « V » (récession puis rapide reprise) souvent avancé par les économistes libéraux n'est pas crédible. Nous nous dirigeons plutôt vers une forte récession, suivie d'une longue dépression (un scénario en « L »). La directrice générale du FMI Kristalina Georgieva a d'ailleurs récemment affirmé anticiper « les pires retombées économiques depuis la Grande Dépression » de 1929!

Il n'y a plus de troisième voie!

Nous n'avons donc pas ici affaire à une crise du « modèle néolibéral » qui devrait laisser place à une autre méthode de gestion du capitalisme, mais à une crise du capitalisme tout court qui se trouve dans une impasse historique. La faible profitabilité du capital et l'intensité de la concurrence entre les multinationales sur le marché mondial ont supprimé les conditions de possibilité d'un nouveau New Deal : même dans les pays impérialistes, les différentes classes dirigeantes nationales ne peuvent pas redistribuer la richesse sans accroître la crise et mettre en jeu leur place dans l'ordre mondial. Elles seront donc prêtes à préserver à tout prix leurs intérêts et à mater les potentielles grèves et mouvements qui pourraient advenir. Il n'y a donc pas de troisième voie : socialisme ou barbarie. Il faut choisir, car le capitalisme ne s'effondrera pas comme un fruit mûr, il va nous falloir l'arracher, ce fruit!

Rémi Grumel

¹ - Lire François Chesnais, « L'état de l'économie mondiale au début de la grande récession de Covid-19 », 12 avril 2020, alencontre.org.

LE CAPITALISME FACE À UNE CRISE ÉCONOMIQUE MAJEURE



LES RÉPONSES DES ÉTATS À LA CRISE ÉCONOMIQUE : SAUVER LES CAPITALISTES « QUOI QU'IL EN COÛTE »

Partout dans le monde, les États mettent le paquet pour venir en aide aux capitalistes.

L'argent public est ainsi mobilisé pour couvrir les dépenses des entreprises. Le déficit public n'est soudainement plus le problème. Il va exploser partout en 2020, autour de 10 % du PIB. Cet argent n'est pas « gratuit » : il aura une contrepartie, et il se traduira par une baisse du niveau de vie des travailleurs. D'une certaine façon, une « économie de guerre » se prépare contre les salariés, pour restaurer le taux de profit au détriment de la consommation des masses.

Une politique budgétaire expansive pour limiter les faillites des entreprises

L'homogénéité des plans de soutien à l'économie est frappante. Quand la grande crise éclate, les marges de manœuvre se rétrécissent. Les États bourgeois mobilisent l'argent public avec différents outils :

- Des dispositifs de type « chômage technique » pour payer, à la place des patrons, une partie des salaires ;
- Des subventions directes aux entreprises ;
- Des reports et annulations d'impôts et cotisations ;

- Des fonds pour la recapitalisation des grands groupes capitalistes.

En France, 100 milliards sont d'ores et déjà prévus avec ces différents dispositifs. À cela s'ajoutent des garanties de prêts par l'État : des entreprises feront faillite, et l'État remboursera avec l'argent public les banques à la place de ces entreprises. Quelques milliards, des clopinettes, sont prévus pour les ménages, pour éviter les désastres humanitaires. C'est d'ailleurs dans les pays où la protection sociale est la plus limitée (aux États-Unis) que les aides aux ménages sont les plus importantes. Mais ces sommes restent dérisoires par rapport aux milliards fournis aux capitalistes.

La politique monétaire ne fera pas de miracle

Contrairement à 2008-2009, les banques centrales ne peuvent pas baisser les taux d'intérêt pour stimuler le crédit et l'investissement des entreprises. Ces taux sont déjà pratiquement à zéro. Mais il reste l'arme du « quantitative easing » : la Banque centrale européenne a annoncé un programme massif (750 milliards) de rachats de dettes d'État et d'entreprises. Autrement dit, la Banque centrale va inonder les banques commerciales de « liquidités » (« monnaie centrale ») en contrepartie de ces titres de dettes. Mais ces politiques sont inefficaces pour relancer l'économie. D'une



part, l'abondance de liquidités ne garantit pas une hausse de la création monétaire par les banques commerciales. D'autre part, cette création monétaire peut être utilisée pour la spéculation financière, et non pour les achats de biens et services dans l'économie réelle. C'est pourquoi de plus en plus d'économistes préconisent une création monétaire plus directe, sans la médiation des banques commerciales, pour financer l'économie réelle : annulations de la dette publique par la Banque centrale ou financement du déficit public par une avance (pas un prêt) de la Banque centrale visant à éliminer la dette publique et à stopper les remboursements de l'État. On aurait donc une

création monétaire sans endettement pour financer le déficit public. D'autres préconisent que la Banque centrale alimente les comptes en banque des entreprises et ménages : c'est la « monnaie hélicoptère », comme si la Banque centrale distribuait par hélicoptère des liasses de billets. Ces solutions monétaires sont reprises par les antilibéraux, mais aussi, de plus en plus, par des économistes mainstream. Mais cette création monétaire, même si elle n'alimentait pas l'inflation financière, ne relancerait pas l'économie : elle alimenterait l'inflation sur les biens et services. Créer massivement de la monnaie ne permet pas de surmonter les contradictions du capitalisme, et notamment de restaurer le

taux de profit des capitalistes, condition sine qua non d'une reprise de la croissance.

Une « économie de guerre » contre les travailleurs se met en place

La mythologie keynésienne et antilibérale nous fait croire que c'est le New Deal qui a permis de sortir de la crise des années 1930. C'est faux : pour sortir de la crise, le taux de profit doit être restauré grâce à dévalorisation massive du capital. Cela a pu se faire « grâce » aux destructions physiques de la guerre en Europe. Mais cela a aussi pu se faire grâce à la mise en place d'une « économie de guerre » aux États-Unis. Une telle économie consiste à restreindre drastiquement la consommation de la population (via la hausse des taxes, l'emprunt forcé ou l'inflation) pour subventionner massivement l'investissement des entreprises. Du coup l'avance de capital prise en charge par les capitalistes diminue, et le taux de profit se redresse. La bourgeoisie est en train de mettre en place un type d'économie de guerre, en temps de paix, pour sauver le capitalisme. Les subventions illimitées pour les patrons auront un coût énorme pour les populations. Seule une alternative communiste pourra conjurer cette sombre perspective.

Gaston Lefranc

¹ - Note de Terra Nova : <http://tnova.fr/notes/des-annulations-de-dette-publique-par-la-bce-lancons-le-debat>

LES LENDEMAINS DE LA CRISE

Il n'y a plus de doute sur la profondeur de la crise que nous vivons. Elle va accroître le chômage et la misère sociale dans les pays capitalistes développés mais surtout dans les pays dominés. Elle constitue un défi lancé à toutes les forces anticapitalistes.

Au-delà de l'analyse du moment présent, il s'agit de réfléchir et si possible d'anticiper sur la mise en œuvre de nouvelles modalités de domination capitaliste, tout en cherchant à tirer profit de la révolte que la crise suscite dans de larges fractions populaires pour faire évoluer le rapport de forces et organiser des résistances, voire d'ouvrir des brèches susceptibles de s'élargir à terme sur des perspectives révolutionnaires. Sur tous ces points, il peut y avoir des débats, comme en témoignent les articles de ce dossier.

Le « monde d'après » est à la mode : de divers côtés (y compris de ceux qui s'accrochaient parfaitement de la situation d'avant-crise, voire en tiraient profit), on nous susurre que le règne sans frein des marchés, la mondialisation, c'est fini et qu'on va passer à autre chose qui sera meilleur : Macron est allé jusqu'à parler de « jours heureux ». Une chose est cependant sûre : le capitalisme ne s'effondrera pas de lui-même sous le poids de ses contradictions économiques et jamais les dominants ne renonceraient à leur pouvoir et au profit qu'ils en tirent (sauf s'ils entendent une possibilité de les préserver à l'instar des dirigeants des sociétés bureaucratiques d'URSS et d'Europe de l'Est dans les années 1980 et 1990). Dans un texte récent en deux volets¹, l'économiste et sociologue marxiste Alain Bihr envisage trois scénarios pour le futur : la poursuite du néolibéralisme, un tournant de type social-démocrate et l'ouverture de brèches vers une rupture révolutionnaire. Cet article distingue, lui, quatre trajectoires potentielles à partir de la situation actuelle.

Le scénario de Macron et des principaux dirigeants capitalistes

C'est le scénario du « mauvais moment à passer » avant le retour

à la « normale » comme après 2008. Il y aura des morts, beaucoup de chômage, des entreprises feront faillite mais l'économie redémarrera. Comme l'a dit le directeur général de Safran (aéronautique) : « Quand on regarde les crises précédentes, en 2001 ou en 2008, par exemple, cela a pris plus ou moins de temps, mais la croissance est revenue en ligne avec les prévisions initiales. [...] Après la crise, les choses devraient redevenir telles qu'elles étaient. » Même si cette déclaration vise à rassurer les actionnaires et à se faire bien voir de l'État français, elle est significative des espérances de ce type de dirigeants. L'économie repartirait donc plus ou moins doucement, sans transformations majeures, avec sans doute quelques redéploiements des chaînes de production (pour réduire la dépendance vis-à-vis de la Chine) et un peu plus de capitalisme d'État et quelques dépenses supplémentaires dans la santé. Des capacités de production excédentaires seraient éliminées, ce qui agirait favorablement sur le taux de profit, les entreprises survivantes se restructureraient et renouvelleraient leur équipement tandis que le chômage resterait à des niveaux élevés.

La dette publique poserait un problème sur lequel on discerne déjà des divergences entre ceux qui, comme le gouverneur de la Banque de France, insistent sur le fait qu'elle devra être remboursée (déclaration du 19 avril dernier au *Journal du dimanche*) et ceux qui, comme le « prix Nobel » d'économie Jean Tirole (par ailleurs parfaitement néolibéral), échafaudent des mécanismes pour éviter que ce remboursement n'étouffe la croissance future. Ce premier scénario serait bien sûr lourd d'une nouvelle crise, mais du temps serait gagné du point de vue des maîtres du monde. Emmanuel Macron et les autres dirigeants capitalistes font le

pari que les mécontentements accumulés ne seront pas suffisants pour les bousculer sérieusement. Ils ont bien l'intention de ne pas renoncer à l'essentiel du néolibéralisme. Les bonnes paroles de Macron ne valent pas plus que le discours de Sarkozy à Toulon en septembre 2008 : « Une certaine idée de la mondialisation s'achève avec la fin d'un capitalisme financier qui avait imposé sa logique à toute l'économie et avait contribué à la pervertir. L'idée de la toute-puissance du marché qui ne devait être contrarié par aucune règle, par aucune intervention politique, était une idée folle. L'idée que les marchés ont toujours raison était une idée folle. » Une fois la crise passée, rien n'avait changé.

Les mesures prises en France et dans les autres grands pays capitalistes sont entièrement (à l'exception de mesures sociales limitées et de quelques crédits supplémentaires pour la santé) orientées vers ce scénario. Il faut que les entreprises tournent même si c'est au péril de la santé des travailleurs. Et, une fois le pic de la crise passé, les mesures de l'état d'urgence seront sans doute maintenues pendant un certain temps au nom de la nécessité de reconstruire l'économie française face à la compétition internationale. Tandis que les pouvoirs se préparent à gérer de façon musclée la contestation sociale comme en témoignent les appels d'offres lancés en mars par la gendarmerie et la police françaises pour acquérir des drones et des « aérosols lacrymogènes ».

Dépression longue et désordre mondial

La profondeur de la crise actuelle rend possible un autre scénario. L'autre hypothèse extrême est celle d'une pandémie par vagues et/ou d'une crise financière d'ampleur, qui perpétueraient l'embolie des circuits économiques, bloqueraient un



temps le redémarrage, et susciteraient une accumulation de rage et de mécontentement dans la population. Dans ce cas, il serait difficile de repartir « comme avant » bien que des capacités de production excédentaires aient été éliminées. Ce serait d'autant plus le cas si s'amplifiaient les tensions internationales et ce n'est pas improbable : « La pandémie est la continuation, par d'autres moyens, de la lutte entre puissances » a ainsi déclaré au *Monde* du 20 avril Jean-Yves Le Drian, ministre français des Affaires étrangères : même s'il s'agit pour lui de défendre la politique présidentielle, il est tout à fait exact que les différents impérialismes cherchent à placer leurs pions pour la nouvelle configuration du monde.

Pour gérer la crise qui perdurerait et pourrait connaître de nouveaux rebondissements et faire face au mouvement populaire, les différentes bourgeoisies se défendraient pied à pied, mettant en œuvre des formules politiques encore plus autoritaires qu'aujourd'hui, et ce qui se passe en Hongrie aujourd'hui en donne une idée.

Si le mouvement ouvrier ne se montrait pas à la hauteur des enjeux, le risque serait que dans une fraction de la petite-bourgeoisie, voire des classes populaires, monte ce que Trotsky en septembre 1930 appelait le « désespoir contre-révolutionnaire » et donc l'emprise de l'extrême droite.

L'hypothèse social-démocrate

Il ne s'agirait pas d'un retour de la social-démocratie traditionnelle mais d'une situation où, comme après la crise des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale, le capitalisme se remettrait en selle en rompant plus ou moins partiellement avec le modèle néolibéral, en relocalisant certaines productions, en réhabilitant les services publics et en faisant des concessions aux travailleurs. Pour qu'un tel scénario se concrétise, il faudrait que des mouvements sociaux suffisamment forts pour faire peur à la bourgeoisie, mais pas assez puissants pour renverser sa domination. Alain Bihr, qui introduit cette variante la juge improbable. Ainsi, outre ses conditions sociales et politiques, la stabilisation d'un tel scénario se heurterait à la faiblesse des gains de productivité du capitalisme

actuel : contrairement aux années 1950 et 1960, « les gains de productivité ne seraient sans doute plus suffisants pour financer à la fois la valorisation du capital (via les profits), la hausse des salaires réels et la hausse des dépenses publiques ».

Des brèches propices à l'action révolutionnaire ?

Comme cela a été souligné plus haut, la crise est profonde : la conjonction du coronavirus et du recul économique (sans oublier la question écologique) manifeste l'absurdité de ce mode de production. Elle laisse entrevoir qu'un autre monde est nécessaire et souhaitable. Pour de larges secteurs de la population mondiale, les conséquences matérielles de la crise seront immédiates et durables.

Cela peut créer les conditions de luttes permettant l'ouverture de brèches par lesquelles pourraient éventuellement s'engouffrer les forces sociales et politiques œuvrant à une rupture révolutionnaire. Ce serait dur, les forces bourgeoises y sont d'une certaine façon largement plus préparées que les courants anticapitalistes et révolutionnaires dont l'écho reste aujourd'hui limité et qui devraient se hisser à la hauteur des enjeux programmatiques et organisationnels de la période. Nous sommes certes loin du compte mais « Il faut rêver ! », écrivait Lénine en 1902 alors que toute perspective révolutionnaire semblait utopique en Russie.

Dans tous les cas, la lutte des classes sera un élément déterminant. Pour citer encore Trotsky en septembre 1930 (un an après le déclenchement de la crise de 1929) : « Toute situation de crise contient des facteurs importants d'indétermination. Les états d'esprit, les opinions et les forces [...] se forment dans le processus même de la crise. Il est impossible de les prévoir à l'avance de façon mathématique. »

Henri Wilno

¹ - Alain Bihr, « Covid-19. Trois scénarios pour explorer le champ des possibles à l'horizon de la sortie de crise », en ligne sur <http://alencontre.org/societe/covid-19-trois-scenarios-pour-explorer-le-champ-des-possibles-a-l-horizon-de-la-sortie-de-crise-i.html> et <http://alencontre.org/societe/covid-19-trois-scenarios-pour-explorer-le-champ-des-possibles-a-l-horizon-de-la-sortie-de-crise-ii.html>

² - Voir *L'Anticapitaliste* du 16 avril : <https://npa2009.org/actualite/international/un-neoliberalisme-autoritaire-enclenche-le-fascisme-en-hongrie>



RÉPRESSION Assez de violences policières dans les quartiers populaires!

Samedi 18 avril dans la soirée, des policiers ont blessé gravement un habitant de Villeneuve-la-Garenne (92) en ouvrant la portière d'une voiture banalisée alors que celui-ci conduisait une moto. Le journaliste Taha Bouhafs, qui était sur place dès le samedi soir, a recueilli des témoignages indiquant une volonté de blesser de la part de la police.

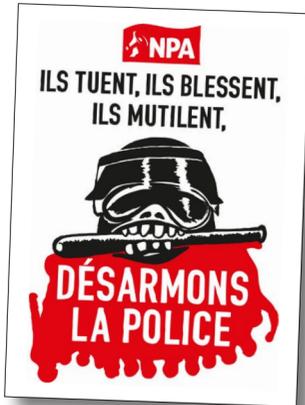
Arsenal de mesures coercitives

Cet épisode fait suite à de nombreux autres cas de violences policières en Seine-Saint-Denis, mais aussi plus largement dans les quartiers populaires partout en France. Le confinement tel qu'instauré non seulement augmente les inégalités et est particulièrement invivable pour les plus pauvres, mais en plus il est accompagné d'un arsenal de mesures coercitives et d'une augmentation de la répression. Dès samedi soir, de nombreux habitants de Villeneuve-la-Garenne se révoltaient contre les forces de police, et dimanche soir des révoltes éclataient dans plusieurs quartiers populaires d'Île-de-France (Saint-Denis, Fontenay-sous-Bois, Gennevilliers...) alors que le journaliste Taha Bouhafs était violemment interpellé par la force de l'ordre.

Le NPA apporte son soutien à toutes les victimes des violences policières et aux habitants des quartiers populaires qui se révoltent contre la police, bras armé d'un État autoritaire.

Nous réclamons immédiatement :

- L'arrêt des amendes ;
- Le désarmement de la police et la dissolution de la brigade anti-criminalité ;
- L'arrêt des contrôles au faciès ;
- La réquisition des logements vides ;
- La suspension des loyers ;
- Des moyens de protection pour tous.



AUTOMOBILE PSA voudrait pouvoir redémarrer toutes les usines

Le président de PSA Carlos Tavares a déclaré le 17 avril que « toutes les entités, usines, magasins de pièces détachées, sites tertiaires, sont en condition de repartir, cela dépend des autorités ».

Comme le note le journal *Challenges* qui rapporte ces propos tenus lors d'une réunion interne PSA, « tous les acteurs de la filière ne se disent pas toutefois aussi sûrs qu'il suffise d'appuyer sur le bouton ».

Pour notre vie et notre santé, ne jamais faire confiance à Tavares!

Le même Tavares expliquait le 12 mars, trois jours avant la suspension de la production d'automobiles partout en Europe : « PSA maîtrise les conséquences du



coronavirus... Pour l'instant, nous avons réussi à protéger l'outil industriel européen qui tourne à plein. Les carnets de

Pénurie de matériel : un scandale que nous n'oublierons pas

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Face à la pénurie générale de matériel dans les établissements de santé, qui n'est plus un secret pour personne, voilà donc la réponse de nos directions. Au CHU de Toulouse, cela nous a encore été répété au CHSCT le 17 avril, alors qu'à cette date nous connaissions déjà le nombre de contaminations à l'AP-HP : 3800 au moins, avec 3 collègues décédés. Ces dernières semaines tout le monde a vu une série d'images scandaleuses : surblouses faites en sacs poubelles ou en rideaux de douche, visières confectionnées par des particuliers avec des imprimantes 3D, masques Décathlon retouchés... S'il est évident qu'il faut souligner l'élan de solidarité avec les personnels soignants de la part de nombreuses associations et de nombreux particuliers, il est terrible de constater le niveau auquel nous sommes arrivés.

Où sont les masques ?

La pénurie de masques est survenue dès le début de l'épidémie. Nous nous sommes alors rendu compte que la réserve stratégique d'un milliard de masques qui existait jusqu'en 2010 avait quasiment disparu. Plutôt que de reconnaître publiquement la pénurie de matériel dans les hôpitaux, on nous a expliqué que les masques n'étaient pas utiles, puis que seuls les soignants se trouvant à moins d'1 mètre de patientEs covid + devaient en porter et que les masques FFP2 étaient réservés aux gestes invasifs sur des patientEs positifs, et qu'ailleurs ça ne servait à rien. Puis, on nous a aussi expliqué que ces masques, chirurgicaux et FFP2, pouvaient être gardés 8 heures, et qu'il n'était pas utile de les changer entre les différents patientEs. Alors que depuis des années les consignes des hygiénistes ainsi que les notices de

« Les personnels soignants ont plus de risques d'être contaminés en faisant leurs courses qu'en allant travailler » : cette phrase nous sommes nombreux et nombreuses à l'avoir entendu dans nos établissements et dans les médias de la part de dirigeants hospitaliers.

DES MASQUES DE PROTECTION ENFIN LIVRÉS DANS LES HÔPITAUX



matériel étaient claires : pas plus de 4 heures et surtout changement de masque à chaque fois qu'il est touché ou enlevé. Et là « miracle », sans aucun rapport avec la pénurie évidemment...

Face à ce manque de masques le gouvernement a annoncé avec une grande fierté plus d'un milliard de commandes ! Mais dès le lendemain les choses se sont compliquées sur les délais de fabrication, de livraison. Sachant que sans ces importations la situation est intenable : 8 millions de masques au maximum produits chaque semaine en France alors que les besoins uniquement pour les personnels soignants sont de 40 millions...

La situation est la suivante : non seulement la réserve stratégique qui existait il y a 10 ans n'existe plus mais le gouvernement continue avec une gestion délirante de l'approvisionnement en masques sur le territoire. Il y a très peu de centralisation, c'est chacun

pour soi. Entreprises privées, collectivités locales, établissements de santé : chacun cherche et commande dans son coin. Et à ce petit jeu-là, force est de constater que le gouvernement n'est pas en pole position pour fournir les établissements de santé. Depuis plusieurs semaines le bilan comptable est impitoyable : plus de masques arrivent sur le territoire à destination des entreprises qu'à destination de l'État...

Masques en tissu : nous sommes sauvés ! Ou pas...

« La France est le seul pays à avoir homologué des masques en tissu » déclarait Sibeth N'Diaye le 20 avril. Que faut-il comprendre ? Que nous sommes les seuls à savoir que les masques en tissu fonctionnent contre le Covid ? Ou bien que face à l'incapacité de l'État à fournir un nombre de masques suffisant aux personnels soignants et à la population, il est plus simple d'expliquer que les masques en tissu fonctionnent « presque » aussi bien que les autres ?

Il faut être clair : si la majorité de la population porte des masques, même en tissu, le taux de contamination sera moins important. Mais par contre vouloir nous faire croire que ces masques seraient adaptés à des « personnels non

soignants » dans les hôpitaux est un véritable scandale, et c'est ce qui se produit aujourd'hui dans une série d'établissements. Avec parfois des situations dont nous préférons rire que pleurer comme au CHU de Toulouse où 50 000 masques en tissu sont arrivés : sans élastiques, sans tige rigide pour le nez, avec des tissus qui s'effilochent... Les personnels de la logistique ont déclaré lundi 20 avril qu'ils et elles ne travailleraient pas dans ces conditions et exerceraient leur droit de retrait si des masques chirurgicaux ne leur étaient pas délivrés.

Il y a aujourd'hui urgence à rouvrir les usines fermées ces dernières années et à reconverter la production d'un nombre suffisant d'entreprises pour que l'ensemble des personnels des établissements de santé puissent bénéficier de masques FFP2 et que l'ensemble de la population puisse bénéficier de masques qui ne ressemblent pas à des bouts de torchons. Il faut également que l'importation des masques soit centralisée et transparente pour l'ensemble de la population et des personnels. Sans ces moyens de protection, sans tests, l'épidémie ne pourra être vaincue quelle que soit la durée du confinement, et les personnels de santé continueront à être contaminés chaque jour.

Pauline Salingue



SANTÉ Derrière le Covid-19, une autre épidémie rôde

L'accès au droit à la santé pour toutes les pathologies autres que le Covid-19 est très fortement perturbé. Les plans blancs dans les hôpitaux et cliniques ont vidé les lits et les blocs, arrêté toute intervention non urgente, pour accueillir les malades du Covid. Dans le même temps, les cabinets médicaux ont vu baisser les consultations de plus de 50%. Beaucoup de centres d'imagerie sont fermés.

Selon les estimations, entre 60% des infarctus et des accidents vasculaires cérébraux n'ont pas trouvé le chemin des hôpitaux.

Ces patientEs arriveront demain avec des pathologies aggravées, plus lourdes et plus difficiles à traiter, dans des hôpitaux affaiblis, centrés sur le Covid,

ASSURANCE CHÔMAGE

Pas de répit pour les chômeurEs !

La réforme Pénicaud comporte deux volets : le premier est entré en vigueur le 1^{er} novembre, le second devait s'appliquer au 1^{er} avril. Si le second volet a été reporté, le gouvernement a fait le choix de maintenir le premier (augmentation de la durée de travail nécessaire pour ouvrir droit aux allocations), malgré la situation de crise actuelle ! Or, avant même le confinement, l'Unedic chiffrait à 200 000 le nombre de personnes impactées par les règles du 1^{er} novembre.

Alors que la DARES a compté 500 000 inscriptions à Pôle emploi en mars (jusqu'à +30% d'inscriptions selon les semaines en comparaison avec mars 2019), ce qui constitue de toute évidence une situation exceptionnelle, le gouvernement se contente d'annoncer, principalement, la prise en compte des mois de confinement et l'allongement des allocations pour les chômeurEs en fin de droits. La deuxième partie de la réforme, qui devait entraîner une baisse substantielle des allocations, est reportée au 1^{er} septembre... Mais l'allongement de la durée nécessaire pour le



Wikimedia Commons

rechargement des droits (6 mois au lieu d'un) aggrave déjà la situation des salariéEs précaires, d'autant plus en ce moment.

Cette réforme doit être abrogée et pas reportée

Dans cette période de crise, le gouvernement aurait facilité la

vie des chômeurEs en permettant l'actualisation automatique. La direction de Pôle emploi qui se vante d'« en faire plus pour ceux qui ont le plus besoin » va au contraire leur compliquer la vie, notamment pour celles et ceux qui ont travaillé ne serait-ce que quelques heures au mois de mars. Ces périodes auraient pu être prises en compte a posteriori. Les procédures concernant les associations et certains syndicats de Pôle emploi (CGT, FSU, Sud). Elle est toujours d'actualité pour les mois à venir !

Correspondant

AMAZON Quand Jeff Bezos sourit, les travailleurEs grimacent

Depuis les annonces du Premier ministre le 14 mars dernier sur la fermeture des commerces non essentiels et le confinement en cours d'une partie de la population depuis le 17 mars, l'activité de nombreuses entreprises dont la production n'est pas nécessaire dans la période, perdure, exposant ainsi inutilement de nombreux travailleurEs au virus. Elle est même plus florissante que jamais dans le cas d'Amazon qui, suite à une action en justice engagée par Solidaires, a néanmoins dû limiter son activité.



Wikimedia Commons

par les autorités mais qui sont avant tout de l'affichage : porter la mesure de distanciation physique à deux mètres plutôt qu'un seul ; la nature des tâches à effectuer oblige à casser régulièrement cette distance au risque y compris d'être sanctionné ;

la prise de température aux portes des sites : une personne infectée peut ne pas avoir de fièvre et un nouveau point de contact, qui vient s'ajouter à ceux existants dans les bus, aux entrées et dans les locaux, est ainsi créé ; la mise à disposition de masques : elle demeure pourtant facultative et limitée en nombre. La direction ment aussi sur le fait que seules des marchandises essentielles comme l'alimentaire,

l'hygiène et l'entretien sortiraient des entrepôts. Or le personnel continue à traiter des choses aussi nécessaires dans la période que des accessoires de jeux vidéo, du vernis à ongle, de l'alcool ou des

sex-toys. C'est pourquoi Solidaires, sur le modèle de ce qui a été fait avec succès contre La Poste, a saisi la justice pour que soit y compris ordonné sous astreinte leur fermeture : le juge a finalement décidé le 14 avril dernier que, dans les 24 heures et sous astreinte d'un million d'euros par jour de retard, l'activité soit limitée aux marchandises essentielles dans la période, dans l'attente d'une évaluation des risques épidémiques en y associant les représentants du personnel. La société, mauvaise perdante, a depuis décidé de fermer ses entrepôts tout en maintenant le salaire du personnel à 100% dans l'attente du procès en appel prévu le 21 avril.

LD

ÉCOLOGIE

Quand les lobbys de pesticides profitent de la pandémie...

La ministre de l'Agriculture Didier Guillaume n'en rate décidément pas une. En pleine crise sanitaire, il vient d'autoriser la réduction des zones de non-traitement aux pesticides (ZNT), sorte de bande de séparation entre les habitations et les champs pulvérisés aux pesticides, mises en place le 1^{er} janvier 2020.

Déjà insuffisante, la ZNT vient d'être réduite dans 30 départements en France, passant de 5 m à 3 m et de 10 m à 5 m. Motif invoqué : le confinement, qui empêche la consultation publique et l'élaboration de chartes départementales de mise en application de la réglementation. Si on suit le raisonnement du ministre, les mesures de protection contre les pesticides (qui menacent la santé publique) ne sont pas applicables quand la santé de la population est menacée. Ubu est roi au ministère !

Assouplir un règlement déjà bien molle. Donc, sous prétexte de crise du Covid-19, le gouvernement Macron revient sur sa mesurette de protection des populations contre les pesticides. Mesurette car les ZNT sont largement insuffisantes. En attendant la suppression totale des pesticides, une bande de 150 m est réclamée.

Macron avait dû légiférer en décembre 2019 sous la pression des collectifs d'associations et de riverains fortement mobilisés ainsi que des maires ayant pris des arrêtés anti-pesticides. Mais, le 30 mars, en toute discrétion, le ministre Guillaume a accordé une dérogation aux agriculteurs « engagés dans un projet de charte » et qui utilisent des dispositifs anti dispersion des produits chimiques, valable jusqu'au 30 juin. Plus de 25 départements sont concernés.



DR

La stratégie du choc

Naomi Klein a clairement montré comment les décideurs profitent des moments de crise profonde, de sidération collective, pour faire passer leurs politiques néolibérales, antisociales et anti-écologiques. De la même manière que les patrons essaient de revenir sur les congés payés, les RTT, les conditions de travail... les firmes de l'agrobusiness sont à la manœuvre pour obtenir ce qui est nécessaire aux pratiques de l'agriculture intensive capitaliste.

Ne les laissons pas faire !

L'association Eau et Rivières de Bretagne a repéré le sale coup et a réuni un collectif d'associations qui sonne l'alerte : il appelle la population à interpeller les préfets et s'approprie à déposer un recours au tribunal administratif de Paris « pour obtenir la fin des dérogations permettant des épandages de pesticides à proximité des habitations ». Alors que l'agriculture intensive dopée à la chimie a largement été mise en cause dans les origines des pandémies, les criminels qui nous gouvernent font comme s'ils ne savaient pas. Dégageons-les !

Commission nationale écologie

retard de prise en charge. Selon la prestigieuse revue médicale *The Lancet*, la crise financière de 2008 aurait été responsable dans le monde de 500 000 décès supplémentaires par cancer entre 2008 et 2010, en lien avec la hausse du chômage et les coupes budgétaires dans les services de santé. L'étude de l'Imperial College de Londres montre que les difficultés d'accès au soin seraient à la base de cette surmortalité, essentiellement due aux cancers du sein, du colon et de la prostate, curables s'ils sont pris à temps, alors que les cancers le plus souvent mortels, poumon ou pancréas, restaient stables. La plupart des pathologies étaient à la hausse avec la crise de 2008. En Europe, avant 2007, la tendance était au ralentissement de la hausse des suicides, autour de 1%.

La crise de 2008 a provoqué une hausse de la mortalité. Mais cette épidémie silencieuse pourrait être bien plus large qu'un simple

Ils ont bondi de plus de 5% en 2009. Et beaucoup plus pour les pays les plus touchés par la crise, comme la Grèce et l'Irlande, respectivement +17% et +13%. Derrière ces chiffres se cachent de fortes inégalités sociales. Les plus pauvres et les plus fragiles tiennent les postes les plus dangereux face au Covid-19, sont plus souvent en surpoids, habitent les zones les moins bien dotées en soins, et sont plus souvent victimes de cancers, diabète, infarctus, dépressés plus tard. Quadruple peine, qu'on lit bien dans la mortalité en explosion en Seine-Saint-Denis, +63%, record de France !

La tragédie qui vient

En 2008, il s'agissait d'une crise financière. En 2020, il s'agit de la combinaison d'une crise sanitaire, d'un basculement

de millions de personnes dans le chômage, l'insécurité alimentaire et sanitaire, et d'une crise économique majeure, avec une récession généralisée. L'Organisation internationale du travail parle de plus de 400 millions de travailleurEs indiens plongés sous le seuil de pauvreté avec le confinement. L'épidémie Ebola qui a frappé en 2013 Guinée, Sierra Leone et Liberia, n'a pas fait chuter les tests HIV de 40%, reculé la couverture vaccinale avec à la clef une flambée de rougeole, jeté deux millions de personnes en fragilité nutritionnelle, poussé hors du système scolaire de nombreux enfants. Beaucoup de petites filles n'y sont jamais revenues. Le prix du pétrole et des matières premières s'effondre, le FMI annonce la première

récession en Afrique depuis 25 ans. Et Macron propose de prendre une partie du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (400 000 morts africains chaque année) pour financer la lutte contre le coronavirus ! Médecins du Monde dénonce cette « aide » en forme de détournement. À l'opposé, notre horizon solidaire s'appelle augmentation du niveau des dépenses de santé (lits, personnels, prévention, santé publique...), systèmes de santé gratuits, garantie du droit au travail et au revenu, transfert massif de richesses vers les pays dominés, pouvoir des populations sur leur vie...

Frank Prouhet

1 - « Coronavirus : Les patients hors Covid-19 ne doivent pas être oubliés, sous peine d'une tragédie silencieuse », lemonde.fr, 16 avril 2020.

Les Nôtres**Notre camarade Jean-Michel Cardeur, victime du corona**

Jean-Michel, ils étaient une cinquantaine, tes amis Gilets jaunes et camarades CGT, à être venus te faire leurs adieux, malgré le confinement, devant le funéraire de Montbéliard. Tu étais une figure des Gilets jaunes d'Audincourt comme tu l'avais été à la CGT au début de ta carrière aux automobiles Peugeot à Sochaux.

Nous t'avons connu au milieu des années 1970, tu étais délégué CGT, très copain avec notre camarade Philippe Marchaux, lui-même délégué CGT et poussé au suicide par la maîtrise Peugeot. À cette époque consécutive à 68, Peugeot faisait la guerre à ces jeunes délégués CGT combattifs, parfois « établis » comme Philippe. Il fallait éliminer les militants des secteurs stratégiques, comme les chaînes de montage. Et Philippe en a fait les frais : poste de travail déguêlasse... et des chefs qui ne le lâchaient pas : avertissements, mises à pied, retrait sur salaire...

Toi, Jean-Michel, tu réagissais avec ton caractère, un peu anar, un peu provoquant, tu ne craignais pas le scandale, par exemple tu étais capable de montrer ton cul à un chef qui t'emmerdait. Peut-être que ces chefs allaient y regarder à deux fois avant de t'attaquer, ils avaient d'ailleurs jeté leur dévolu sur Philippe. Philippe t'avait fait entrer à la LCR. Sa mort fut cruelle pour toi.

Un grave accident de travail dont tu ne t'es jamais remis a entraîné des séjours à l'hôpital suivis de retours au boulot, ce qui a ponctué ta fin de carrière. Faire reconnaître tes droits n'a pas été facile et tu t'es battu jusqu'au bout pour cela. Grand cœur, tu as pris en charge ta maman handicapée ainsi que ton frère, sans jamais te plaindre. Dès que le mouvement des Gilets jaunes est apparu, tu as été des leurs, présent à toutes les initiatives, à toutes les prises de risque. Tu étais tellement plein de convictions que tu ne lâchais rien même si tu étais tout seul.

Le corona est cependant venu à bout de toi ! Quel souvenir tu vas nous laisser ? Une image de provocateur certes, mais tellement humaine et généreuse. Marylène, Ophélie et Gwanaëlle sauront poursuivre ton combat.

Tes camarades de Montbéliard



À deux jours de confinement dans la vaste maison de Bob Sutherland, le groupe commençait à prendre son rythme. L'intendance marchait plutôt bien. Tout le monde mettait la main à la pâte sans se faire prier. Les huit jeunes gens se connaissaient encore peu, de sorte qu'ils s'observaient avec curiosité mais discrétion.

Damien s'amusa intérieurement de ces comportements et se demandait même s'il n'y avait pas une étude sociologique à tirer de cette expérience. Si le confinement durait, il était probable que certains se regroupaient par affinités et que des couples se formeraient. Il se livrait à des pronostics car il avait surpris des regards et entendu quelques réflexions. Il était possible aussi que des rivalités se fassent jour et que des antipathies se transforment en hostilité, que des clans se forment. Cela pouvait donner un sujet d'étude intéressant, mais risquait aussi de rendre la vie collective plus difficile, voire insupportable.

Le maître de maison provisoire assista à une première expression de jalousie lorsqu'une des filles, Monique, évoqua la soirée de la veille.

– Vous ne trouvez pas qu'elle se la joue, Hélène ?

Elle était assise auprès de la fenêtre donnant sur le jardin en compagnie de Damien et d'un autre garçon, Lucien, un grand échalas aux allures d'intellectuel avec ses petites lunettes à monture métallique.

Sous leurs yeux, François, le professeur d'EPS, faisait faire des exercices d'assouplissement aux trois autres filles, dont Hélène qui les accomplissait avec une certaine grâce. Son cours était pour le moment boudé par les hommes.

– Tu veux dire qu'elle cherche à attirer l'attention de François ?

Ledit François était incontestablement un beau gosse habitué aux regards féminins flatteurs.

– Non, je ne parlais pas de la gym, mais de la soirée d'hier. Elle commence par proposer que chacun raconte une histoire après le dîner, puis elle nous sort un conte qu'elle a déjà écrit pour épater la galerie.

– Moi, je t'ai bien apprécié, dit Lucien. J'ignorais qu'elle écrivait des contes.

– Pfff... Tu pensais qu'elle avait improvisé ?

– Je ne me suis pas posé la question. Damien avait pour sa part remarqué que la jeune femme s'en était trop bien tiré pour avoir imaginé cette histoire au dernier moment, mais ça ne l'avait pas choqué.

Lucien se pencha vers Monique.

– Tu crains de ne pas être à la hauteur quand viendra ton tour ?

Elle devint écarlate.

– Ce n'est pas mon problème personnel. Tout le monde n'est pas capable de raconter une histoire.

Lucien s'amusa à la titiller. Damien vola à son secours.

– Il existe toutes sortes de talents variés. Certains sont doués pour raconter des histoires, d'autres pour les échecs ou la gym.

Confinement mortel**ÉPISODE 3 Le refrain de la limace**

de décliner sa profession, afin d'éviter qu'apparaissent des divisions sociales. Mieux valait d'abord se découvrir sur le plan humain, sans préjugés. Ceux qui avaient envie de parler de leur métier ou de connaître celui des autres auraient tout le temps pour le faire.

La journée se déroula paisiblement. Disposer d'une chambre par confinement permettait à chacun de s'isoler s'il en éprouvait le besoin.

Comme la veille, après le dîner, ils se regroupèrent dans le grand salon. Qui allait prendre le relais d'Hélène ?

– Je me suis lancée hier, dit celle-ci. Mais il faut que tout le monde s'y colle. Un bref silence suivit.

– Tout le monde n'est pas conteuse professionnelle, murmura une jeune femme affalée dans le canapé à côté de Damien.

Monique n'était donc pas la seule à avoir été irritée par le succès d'Hélène.

Brusquement, François se leva.

– D'accord, je vais vous raconter une histoire. Mais je vous préviens, elle sera très différente de celle d'Hélène. Les contes, ce n'est pas vraiment ma partie. Je vous demande donc d'être indulgents.

Des applaudissements accueillirent cette déclaration.

– Voilà, en fait c'est un souvenir personnel qui m'a beaucoup marqué. Nous avions dit, si je me souviens bien, qu'on pouvait raconter des choses de ce genre.

– Absolument, approuva Damien pour l'encourager.

– Je vous la raconte parce que nous sommes enfermés ensemble pour un bout de temps. Donc c'est un peu une façon de m'en libérer.

– Oh là, ricana Monique, ça devient de la thérapie de groupe.

Cette sortie suscita quelques regards désapprobateurs et des murmures, mais François affecta de les ignorer.

– J'appartiens à une vieille famille bourgeoise, attaqua-t-elle. Fauchée mais bourgeoise quand même. Mes parents sont très cathos et très réacs. Ils me faisaient lire des romans de la collection Signe de piste. Des histoires de princes adolescents prêts à donner leur sang pour l'honneur de leur lignée. Il y en avait même un où le héros, le prince Éric, fraternisait avec les jeunes filles hitlériennes dans

la Forêt noire. Non seulement mes parents m'avaient inscrit d'office chez les Scouts de France de la paroisse, mais ils m'obligeaient à participer à tous les grands camps d'été. Je ne sais pas si vous avez entendu parler de ces camps scouts. On y vit à la dure, on dort sous la tente, dans la forêt, on se lave dans des cours d'eau. C'est censé forger le caractère des gamins. Mes parents voyaient les choses de cette façon. Ça a un côté très militaire. On nous divise en patrouilles et chaque patrouille prend un nom d'animal : les léopards, les lions, les loups, etc. Il faut aussi désigner un chef de patrouille et choisir une devise. Celle de la mienne, c'était « Léopard faire face ».

Tous les matins, il y a un rassemblement, en carré autour du drapeau. Les chefs et l'aumônier nous attendent et notent ceux qui arrivent les premiers. La patrouille se met au garde-à-vous et crie sa devise. Les chefs procèdent à une sorte de revue de détail. Faut être nickel, coiffé, le foulard noué, la chemise boutonnée. Ils examinent aussi les tentes pour voir si elles sont bien rangées. Chaque patrouille est notée. Celle qui a le plus de points gagne le fanion à la fin du camp.

Comme j'étais le plus grand et le plus costaud de ma patrouille, on m'avait bombardé chef. Ce qui me plaisait beaucoup. Je prenais cette mission très au sérieux et je voulais absolument gagner le fanion.

Tous les matins, je faisais lever mes coéquipiers et vérifiais leurs tenues pour qu'on parvienne les premiers auprès du mat. J'arrachais à leur duvet ceux qui paraissaient, parfois à coups de pied.

Nos chefs organisaient des jeux sur des thèmes du genre « Les infidèles ont volé le Saint-Graal, il faut le retrouver » ou « Des terroristes ont enlevé Mère Teresa, nous devons la délivrer ».

Persone, bien sûr, ne voulait être infidèle ou terroriste, mais c'était tiré au sort. Un système de fléchage codé, avec des bouts de papier cachés dans les arbres, permettait de retrouver l'ennemi. Ça se terminait par une bataille de foulards. Il fallait arracher le foulard accroché dans le dos de l'ennemi, à sa ceinture. On n'avait pas le droit de s'empoigner et de se frapper, mais ça déclenchait parfois des pugilats.

– Voilà, ça me soulage de vous avoir raconté ça.

Un silence général accueillit ces curieux aveux. On devinait un certain malaise. Puis une des filles éclata de rire.

– C'est de la psychanalyse à deux balles, ton truc. Tu n'en sais rien du tout, si ce sont ses traumatismes d'enfance qui ont fait de lui un tyran. De toute façon, c'est un command de patron qui a eu ce qu'il méritait. Tu n'as pas à avoir honte aujourd'hui.

Gérad Deltiel

Littérature**Luis Sepúlveda, militant révolutionnaire et écrivain chilien, est mort**

Luis Sepúlveda est mort ce jeudi 16 avril, à Oviedo (Asturies, dans l'État espagnol) du Covid-19 qu'il avait contracté à la fin février au cours d'un congrès d'écrivains au Portugal.

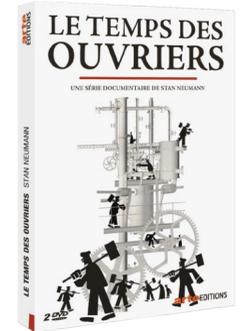
Luis Sepúlveda est né le 4 octobre 1949 à Ovalle (Chili). Petit-fils d'un Andalous anarchiste (du côté paternel), contraint de fuir l'Espagne pour s'exiler en Équateur puis au Chili, et d'un chef indien Mapuche du Chili (par sa mère), il s'était engagé dès ses 12 ans auprès des jeunes communistes. Militant des JC, il poursuivit ses études tout en commençant à publier des textes de poésie dès l'âge de 17 ans.

Du Chili au Nicaragua

Luis Sepúlveda était assez peu loquace sur ses années estudiantines. Il aurait été engagé par la Stasi (services secrets ex-allemands) et aurait suivi une formation militaire. En tout cas, à la prise de pouvoir par l'Unité populaire dirigée par Salvador Allende en 1971, il n'est plus membre du PC (exclu en 1968) mais milite dans la tendance de gauche du PS, Ejército de Liberación Nacional, proche du MIR (Movimiento de la Izquierda Revolucionaria, dirigé par Miguel Enriquez). Il fait partie de la garde rapprochée et armée du président Salvador Allende (1908-1973) et reste dans la clandestinité pendant presque deux ans pour lutter contre la dictature d'Augusto Pinochet¹ instaurée suite au coup d'État du 11 septembre 1973. Dénoncé, il sera condamné à vingt-huit ans de prison pour trahison et conspiration, puis déchu de sa nationalité.

Grâce à une large campagne internationale menée par Amnesty International Allemagne, il est libéré en 1977 en échange d'un exil en Suède. Il se soustrait à cet exil et devient vagabond en Amérique latine. Il

sejournera plus d'une année auprès des indiens Shuars en Équateur² avant de rejoindre la Colombie où se mêle une grande campagne de soutien à la lutte des Sandinistes pour libérer le Nicaragua. Il se retrouve en 1979 membre de la Brigade des Volontaires internationalistes Simon Bolívar (BSB). Après la joie de la victoire, les brigadistes sont priés de rester sages et de ne pas se mêler de la révolution en cours. Il connaît donc l'emprisonnement dans une prison dirigée par la Stasi à Managua avant d'être expulsé en Europe. Il en gardera une profonde amertume mais ne remettra pas en cause son engagement du côté des opprimés.

Documentaire

Le titre, *Le temps des ouvriers*, renvoie à deux fils conducteurs. Tout d'abord le temps dans le travail

De l'usine aux barricades

lui-même, un temps chronométré, surveillé, disséqué pour accroître la productivité et étendu dans la journée, la semaine, l'année, annualisé, gagné sur le temps hors travail. Et l'autre temps, celui de la classe ouvrière depuis sa « création » au milieu du 19^e siècle jusqu'aux tentatives d'effacement dont elle est l'objet depuis quelques décennies. Tout commence, dans *Le temps de l'usine* par la « création » de la classe ouvrière avec le « broyage » de la paysannerie dans l'appareil productif industriel et celui des artisans arrachés à leur machines, dépossédés de leur savoir-faire. La violence des conditions de travail notamment pour les femmes et les enfants conduit à des révoltes dont le ludisme longtemps occulté par un mouvement ouvrier gagné aux bienfaits du développement de la production.

Le deuxième volet, *Le temps des barricades*, montre comment le développement de la classe ouvrière rend incontournable



lors, son œuvre sera marquée par l'expérience de l'exil, ses combats pour les droits humains et pour l'écologie. En 1996, il publie un récit de voyage, *Le Neveu d'Amérique*, qui conte une traversée depuis l'Amérique jusqu'en Andalousie. Suivront *Rendez-vous d'amour dans un pays en guerre* (1997), *les Roses d'Atacama* (2001). En 2009, fidèle à ses engagements et à ses combats contre les dictatures, Sepúlveda « revient » au Chili avec *L'ombre de ce que nous avons été*. Il y raconte les retrouvailles à Santiago de trois anciens militants de retour d'exil trente-cinq ans après le coup d'État de Pinochet, bien décidés à participer à une ultime action révolutionnaire. L'écrivain déclare alors sur France Culture : « *La littérature, parfois, devient l'ombre de la mémoire. Seulement ce qui existe a une ombre et donc en ce sens, la littérature est l'ombre de ce qui se passe réellement. La littérature a un rôle de rappel de ce qui s'est passé et on ne va pas admettre une solution facile comme les amnisties par exemple ou le fait d'oublier pour aller de l'avant.* »

Mais le meilleur outil en littérature pour continuer le combat contre l'impérialisme, le capitalisme et ses monstres et se placer du côté des perdants, des anonymes ou des oubliés de l'histoire, c'est évidemment le polar. Par le biais du thriller et d'un alter ego romanesque, Juan Belmonte, un ancien de la GAP chilienne et de la BSB nicaraguayenne, l'écrivain règle ses comptes avec ses ennemis de toujours et avec ses souvenirs. Dans *Un nom de torero* (1994), puis avec

Un fantastique conteur qui continuait à résister Dès son premier roman publié en 1992, *Le Vieux qui lisait des romans d'amour* (traduit en France par François Maspero), le succès est au rendez-vous. L'histoire d'Antonio José Bolívar, un vieux qui connaît tous les secrets de la forêt amazonienne et de ses habitantEs, le peuple des Shuars, est traduite en 60 langues et même adaptée au cinéma. Dès

Documentaire**Le Temps des ouvriers**

Série documentaire réalisée par Stan Neumann. Diffusion sur Arte le 28 avril avec VOD et DVD à partir du 22 avril.

son organisation et la reconnaissance de droits, de protections. L'effroyable misère de la classe ouvrière engendre des révoltes et un début d'organisation. Avec les révoltes-révolutions de 1830, 1848 et la Commune de Paris, les affrontements se multiplient et, malgré la répression, imposent les premières lois sociales. C'est l'époque où naissent les grands courants du mouvement ouvrier, de Fourier à Marx en passant par Proudhon, les internationales jusqu'au Parti social-démocrate allemand et son million d'adhérentEs à la veille de la Première Guerre mondiale.

Face à l'organisation scientifique du travail

Le troisième épisode, *Le temps de la chaîne*, évoque la place grandissante de la classe ouvrière avec la généralisation du taylorisme et du fordisme. La mise en œuvre de l'organisation scientifique du travail faite de parcellisation, d'intensification du travail et

la *Fin de l'histoire* (2017), Belmonte, retiré des affaires, repart au Chili et y retrouve des ex de la Stasi et d'extorcionnaires de la junte chilienne ainsi que les contempteurs de l'économie de marché « par tous les bouts »³.

Enfin, pour être complet et parce que « *Raconter, c'est résister* », Luis Sepúlveda a aussi écrit pour la jeunesse avec notamment *Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler* (1996) et *Histoire d'un chien Mapuche* (2016). Toutes les œuvres de Luis Sepúlveda sont publiées aux éditions Métailié et en poche chez Points. Le tragique de cette mort due au Covid, c'est que les librairies sont fermées en France. Les librairies que le Chilien chérissait.

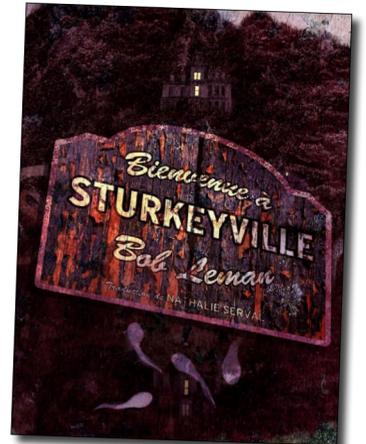
On les aura Luis !

Sylvain Chardon
1 - Pinochet est mort sans jugement ni condamnation, dans son lit, en 2006.
2 - Expérience dont il s'inspira pour écrire son premier roman, *Le Vieux qui lisait des romans d'amour*.

3 - Voir *l'Anticapitaliste* n°395 : <https://npa2009.org/idees/culture/romans-une-fin-de-lhistoire-qui-cache-bien-son-jeu-deux-livres-de-luis-sepulveda>

**Nouvelles****Bienvenue à Sturkeyville, de Bob Leman**

Traduit de l'anglais par Nathalie Serval, éditions Scylla, 184 pages, 20 euros.



« À Sturkeyville, il y a une dizaine d'années, vivait un certain Harvey Lawson, dont la femme était un ver. » C'est sur cette phrase que s'ouvre la première nouvelle de *Bienvenue à Sturkeyville*, un des meilleurs recueils de nouvelles fantastiques récemment parus. Les petites éditions indépendantes Scylla nous permettent de découvrir un auteur presque inconnu, Bob Leman, dont seules quelques nouvelles avaient été publiées en français dans des revues autour des années 1980.

Vampire, monstres indicibles, maison hantée

Voici donc six histoires ayant comme seul point commun de se dérouler à Sturkeyville, centre industriel du comté de Goster, dans les Appalaches. Bien écrits et bien traduits par Nathalie Serval, les textes sont efficaces et agréables à lire. Notons que, superbement illustré par Stéphane Perger et Arnaud S. Maniak, c'est un très beau livre qu'on a plaisir à voir. Le fantastique abordé dans les différentes nouvelles est varié et ne se ressemble pas : vampire, monstres indicibles, maison hantée... Lovecraft est une référence évidente avec laquelle s'amuse l'auteur dans deux des nouvelles, l'accroche percutante de la première étant peut-être un autre hommage. Mais il y a une unité de ton toute personnelle à Bob Leman et les histoires sont liées par davantage que le lieu.

D'abord un attachement aux choses matérielles : l'argent et son importance y apparaissent clairement, la plupart des protagonistes appartenant à la bourgeoisie industrielle. La description des rapports de possession et des liens dynastiques y est précise et sans pitié, jouant un rôle dans la majorité des intrigues. Mais ne nous enflammons pas, on y trouve peu de marxisme. Peut-être le seul bémol du recueil, une réflexion limitée sur l'aide sociale. Ce côté matérialiste se retrouve dans le fantastique : le monstreux n'est pas suggéré, il est présent et décrit méticuleusement. Car l'horreur vient surtout de la solitude, du désespoir et de l'enfermement. En fait de monstres, on est ramené à la détresse ordinaire et humaine des sentiments.

Benjamin Musso

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie
la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris
Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture :
Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

Robert Pelletier
Contacts presse Arte éditions :
Henriette Souk : h-souk@artefrance.com
Deyana Baeva : d-baeva@artefrance.com

« L'enregistrement de la demande d'asile correspond bien à un service de première nécessité »

Entretien. Les migrantEs font partie des populations les plus durement frappées par les politiques mises en place par les gouvernements dans le cadre de la crise sanitaire et sociale provoquée par l'épidémie de coronavirus. Nous avons demandé à Mélanie Louis, responsable des programmes Asile à l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture¹) de faire le point sur la situation des demandeurEs d'asile.

Pourquoi votre association a-t-elle, avec d'autres, saisi le tribunal administratif de Paris sur la procédure d'accès à la demande d'asile en Île-de-France ?

Avec six associations, l'Ardhis, Droits d'urgence, le Gisti, Kâli, la Ligue des droits de l'Homme et Utopia 56, et sept requérants individuels, nous avons saisi le tribunal administratif de Paris le 15 avril en raison de la suspension de l'accès à la demande d'asile en Île-de-France. Il est aujourd'hui impossible pour une personne candidate à une protection internationale de faire enregistrer sa demande d'asile. La situation est inédite en France et ne se justifie par aucun texte. En effet, les textes internationaux ne prévoient aucunement la possibilité pour un État de suspendre l'accès à la procédure d'asile et il convient de rappeler que le droit d'asile est un droit à valeur constitutionnelle.

Dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire, proclamé le 23 mars dernier, le gouvernement a été habilité à prendre par voie d'ordonnance diverses mesures d'adaptation avec la possibilité pour le pouvoir exécutif d'ordonner par décret la fermeture provisoire de certaines catégories d'établissements recevant du public, à l'exception des établissements fournissant des biens ou des services de première nécessité. Ce que nos associations s'attendent à démontrer c'est que l'enregistrement de la demande d'asile correspond bien à un service de première nécessité puisqu'il a pour objet de garantir l'exercice d'un droit fondamental.

Nous déplorons cette situation ubuesque où l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et les préfectures d'Île-de-France ont décidé de suspendre de manière unilatérale la procédure d'asile, sans décision préalable et sans apporter de solution alternative. Le droit d'asile est clairement bafoué. Il faut tout de même préciser que l'accès à la procédure d'asile n'a pas été suspendu sur l'ensemble du territoire national puisque certaines préfectures continuent d'enregistrer des demandes d'asile, et certains de nos voisins européens ont eux aussi décidé de maintenir la procédure d'enregistrement. Il est donc tout à fait possible de préserver le droit d'asile malgré le contexte sanitaire actuel.

Comment expliquer que l'OFII ait fermé cette permanence téléphonique alors qu'il n'y a pas de contact physique entre les agents de l'OFII et les demandeurEs d'asile, donc pas de risque de contamination ?



DR

L'OFII a justifié la suspension de sa plateforme par l'impossibilité pour les guichets uniques pour demandeurEs d'asile (GUDA) de poursuivre l'accueil des demandeurEs d'asile. Or, nous constatons tout d'abord que les personnes dublinées sous assignation à résidence doivent continuer à se déplacer et à émarger, et que les préfectures continuent de placer des personnes dans les centres de rétention administrative (CRA) en vue de leur éloignement. Les services qui visent la surveillance et l'éloignement des étrangers ne rencontrent donc aucun problème dans ce contexte de crise sanitaire alors que les services d'enregistrement des demandes d'asile ont brutalement cessé leur activité, ce qui démontre bien où l'État a décidé de fixer certaines priorités dans cette période. Il est effectivement important de rappeler que la spécificité de l'enregistrement de la demande d'asile en Île-de-France tient au fait que la première étape est

dématérialisée. Une personne qui souhaite demander l'asile doit d'abord contacter la plateforme téléphonique de l'OFII. Il existe déjà un système d'orientation dématérialisée permettant de réguler la présence des candidatEs à une protection internationale lors de leurs rendez-vous physiques. La procédure est donc déjà en partie adaptée à ce contexte de crise sanitaire.

La délivrance d'une attestation de demande d'asile en préfecture pour toute personne exprimant une volonté de demander l'asile – dans l'attente d'un traitement de leur demande à la fin du confinement – est-elle une revendication de votre association ? Que pensez-vous de la mesure provisoire prise en ce sens par les autorités portugaises pour les demandeurEs d'asile ?

Nos associations demandent à ce que toutE candidatE à une protection internationale puisse accéder au statut de demandeur d'asile, lequel est formalisé par

la délivrance d'une attestation de demande d'asile. Cette attestation signifie que son détenteur bénéficie du droit de se maintenir sur le territoire français, au moins pendant la période d'instruction de sa demande d'asile. L'entrée effective dans la procédure d'asile est primordiale car elle offre non seulement un statut, et donc une situation administrative qui protège contre l'éloignement, mais elle confère des garanties en termes de droits sociaux, tels que l'accès à un hébergement, le bénéfice d'une allocation ou l'accès aux soins. Il s'agit de droits sociaux vitaux dont les personnes exilées ont besoin maintenant et non dans trois mois.

Nous nous félicitons que les autorités portugaises aient pris l'initiative de régulariser provisoirement les demandeurEs d'asile. C'est un bel exemple de solidarité dont la France devrait s'inspirer. Qui plus est, au-delà du principe de solidarité, il s'agit aussi de répondre à des questions de santé publique dans un contexte exceptionnel de crise sanitaire.

À quels dangers (sociaux, sanitaires, santé physique ou mentale) sont exposés les personnes qui ne peuvent contacter l'OFII ? Les personnes qui se retrouvent dans l'impossibilité de demander l'asile sont confrontées à de nombreux problèmes sur le plan social, sanitaire et psychique. Nous pouvons témoigner de l'anxiété et du désarroi de ces personnes. Elles ont fui leur pays dans l'espoir d'obtenir une protection en France.

L'enclenchement d'une procédure d'asile leur assure un statut administratif qui légitime leur présence en France et, comme indiqué précédemment, de leur statut découle un certain nombre de droits sociaux. Les associations de terrain qui poursuivent leurs missions malgré la crise sanitaire constatent que de nombreuses personnes n'ont pas pu déposer une demande d'asile ; elles sont dépourvues de ressources et dorment à la rue aux alentours de la porte de la Chapelle, de la porte d'Aubervilliers, du canal Saint-Denis à Saint-Denis ou Aubervilliers. Ces personnes tentent d'assurer leur survie et se retrouvent dans une vulnérabilité renforcée par l'absence de mise à l'abri. Les facteurs de vulnérabilité et de risque face à la pandémie du Covid-19 sont dès lors décuplés.

Quelle est l'activité de votre association dans un tel contexte ? Son mandat a-t-il évolué ?

Le mandat de l'ACAT n'a pas évolué dans le cadre de cette crise sanitaire : il reste la défense et la promotion du droit d'asile. Nous exerçons notre mandat par le biais d'un travail de plaidoyer et de missions auprès des demandeurEs d'asile. C'est ce deuxième volet qui nous a contraints, comme maintes autres associations dans le secteur, à faire

évoluer notre mode d'action : alors qu'habituellement, nous tenons deux permanences hebdomadaires d'aide juridique auprès des demandeurEs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale, depuis le 17 mars nos locaux sont fermés et l'aide juridique que nous fournissons s'effectue à distance, par téléphone ou par voie électronique. Sur le plan humanitaire, des associations de terrain telles qu'Utopia 56, avec qui nous avons lancé la démarche contentieuse, poursuivent leurs actions auprès des exilés dans des conditions extrêmement difficiles. La manière dont ces associations de terrain comblent les manquements de l'État est criante. Par l'action en justice que nous avons décidé de mener, nous demandons à l'État d'endosser pleinement ses responsabilités en préservant le droit d'asile et en assurant une mise à l'abri des exilés dans des conditions compatibles avec ce que préconise le Conseil scientifique Covid-19.

Propos recueillis par Robert Pelletier

1 – L'ACAT est une association loi 1901 qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort à travers le monde. L'association défend également le droit d'asile et, dans ce cadre, tient une permanence d'aide juridique pour les demandeurEs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

12€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

| Tarif standard | | Jeunes/chômeurs/précaires | |
|-------------------|---|--|---|
| Hebdo | <input type="checkbox"/> 6 mois 35 € | <input type="checkbox"/> 1 an 70 € | <input type="checkbox"/> 6 mois 25 € |
| Mensuel | <input type="checkbox"/> 6 mois 25 € | <input type="checkbox"/> 1 an 50 € | <input type="checkbox"/> 6 mois 20 € |
| Hebdo + Mensuel | <input type="checkbox"/> 6 mois 60 € | <input type="checkbox"/> 1 an 120 € | <input type="checkbox"/> 6 mois 45 € |
| Promotion d'essai | Hebdo + 1 Mensuel offert | | <input type="checkbox"/> 3 mois 12 € |

ÉTRANGER

Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard

| | | | | | |
|-------|---|---------|---|-----------------|---|
| Hebdo | <input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre | Mensuel | <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre | Hebdo + Mensuel | <input type="checkbox"/> 30 € par trimestre |
|-------|---|---------|---|-----------------|---|

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

| | | | | | |
|-------|---|---------|---|-----------------|---|
| Hebdo | <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre | Mensuel | <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre | Hebdo + Mensuel | <input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre |
|-------|---|---------|---|-----------------|---|

Titulaire du compte à débiter

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter

IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Número ICS : FR43ZZ554755

Date :

Signature obligatoire

www.npa2009.org

L'image de la semaine

